



**Mardi 05 juin 2012**

**18h00 - 20h00**

**AgroParisTech - Engref**



**Catherine Barbaroux**

Présidente de l'Adie,  
Association pour le droit à l'initiative économique

**Parier sur la compétence des "incompétents"  
Entreprendre avec le microcrédit**

***Dossier documentaire***



## Catherine Barbaroux

### Parier sur la compétence des "incompétents" Entreprendre avec le microcrédit

#### Sommaire

▪ <b>Le travail de l'Adie</b> .....	<b>p. 04</b>
- Présentation de Catherine Barbaroux <i>Site web Adie</i> ( <a href="http://www.adie.org">www.adie.org</a> )	
- L'organisation et ses missions <i>Site web Adie</i> ( <a href="http://www.adie.org">www.adie.org</a> )	
- L'Adie a accordé en 2010 plus de 12 000 microcrédits à des personnes en situation de précarité pour leur permettre de créer leur propre emploi Sandrine Bonamy-Leiba, <i>Site web Ressources solidaires</i> ( <a href="http://www.ressources-solidaires.org">www.ressources-solidaires.org</a> ), 03 mars 2011	
- L'Adie veut doubler le nombre de ses microcrédits d'ici 2015 Emmanuel Colombié, <i>Site web L'entreprise</i> ( <a href="http://www.lentreprise.lexpresse.fr">www.lentreprise.lexpresse.fr</a> ), 07 juin 2011	
- Pôle emploi et l'Adie, pionnière du microcrédit, partenaires pour aider les demandeurs d'emploi à créer leur activité ou trouver un emploi grâce au microcrédit Sandrine Bonamy-Leiba, <i>Site web Ressources solidaires</i> ( <a href="http://www.ressources-solidaires.org">www.ressources-solidaires.org</a> ), 17 mars 2011	
- « La microfinance est une réponse à la polarisation des inégalités en France » Entretien avec C. Barbaroux, <i>Site web La Tribune</i> ( <a href="http://www.latribune.fr">www.latribune.fr</a> ), 01 juin 2011	
▪ <b>La microfinance dans le monde</b> .....	<b>p. 16</b>
- Qu'est-ce que la microfinance ? <i>Site web Wikipédia</i> ( <a href="http://www.wikipedia.org">www.wikipedia.org</a> )	
- Présentation de Muhammad Yunus <i>Site web Wikipédia</i> ( <a href="http://www.wikipedia.org">www.wikipedia.org</a> )	
- Les chiffres de l'Adie <i>Site web Adie</i> ( <a href="http://www.adie.org">www.adie.org</a> )	
▪ <b>Présentation du rapport « Le microcrédit »</b> Inspection Générale des Finances, <i>Site web la Documentation française</i> ( <a href="http://www.ladocumentationfrancaise.fr">www.ladocumentationfrancaise.fr</a> ), décembre 2009, 321 p. ....	<b>p. 40</b>
<i>Sommaire</i>	
<i>Introduction</i>	
<i>Synthèse</i>	

## ■ Analyses et points de vue

p. 50

- Le microcrédit s'impose aussi sur le territoire français  
Anne Rodier, *Site web Le Monde* ([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)), 29 mai 2012
- Le microcrédit, créateur d'emplois en France  
Stéphane Mahé, *Site web L'express* ([www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr)), 22 mars 2010
- Microcrédit, le coup de pouce pour répartir du bon pied  
Anne Vidalie, *Site web L'express* ([www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr)), 06 août 2009
- Le microcrédit sert-il à enrichir les pauvres... ou les riches ?  
Benoit Granger, *Site web Rue 89* ([www.rue89.com](http://www.rue89.com)), 11 septembre 2008
- Microcrédit, miracle ou désastre ?  
Esther Duflo, *Site web Le Monde* ([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)), 09 juin 2011
- En Inde, le microcrédit peut tourner à la tragédie  
Marie-France Calle, *Site web Le Figaro* ([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)), 06 avril 2011
- « Le microcrédit a été dévoyé »  
Entretien avec Muhammad Yunus, *Site web Libération* ([www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)), 05 mai 2011

## Le travail de l'Adie.....

p. 04

- Présentation de Catherine Barbaroux

*Site web Adie* ([www.adie.org](http://www.adie.org))

- L'organisation et ses missions

*Site web Adie* ([www.adie.org](http://www.adie.org))

- L'Adie a accordé en 2010 plus de 12 000 microcrédits à des personnes en situation de précarité pour leur permettre de créer leur propre emploi

Sandrine Bonamy-Leiba, *Site web Ressources solidaires* ([www.ressources-solidaires.org](http://www.ressources-solidaires.org)), 03 mars 2011

- L'Adie veut doubler le nombre de ses microcrédits d'ici 2015

Emmanuel Colombié, *Site web L'entreprise* ([www.l'entreprise.lexpresse.fr](http://www.l'entreprise.lexpresse.fr)), 07 juin 2011

- Pôle emploi et l'Adie, pionnière du microcrédit, partenaires pour aider les demandeurs d'emploi à créer leur activité ou trouver un emploi grâce au microcrédit

Sandrine Bonamy-Leiba, *Site web Ressources solidaires* ([www.ressources-solidaires.org](http://www.ressources-solidaires.org)), 17 mars 2011

- « La microfinance est une réponse à la polarisation des inégalités en France »

Entretien avec C. Barbaroux, *Site web La Tribune* ([www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)), 01 juin 2011

# [ CATHERINE BARBAROUX ]



Née le 1er avril 1949  
Mariée – 2 enfants

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris en 1970, Catherine Barbaroux, après des débuts dans la recherche en sciences politiques, a intégré l'Assemblée Nationale (1975) en tant que Secrétaire générale adjointe du groupe parlementaire PS-MRG.

En 1981, elle rejoint le cabinet de Michel Crépeau, alors Ministre de l'environnement. Elle restera également sa Directrice de Cabinet au Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme (1983).

Entre 1986 et 1993 elle occupe successivement les postes de Directrice des ressources humaines de Prisunic, puis de Directrice des ressources humaines et de la communication du groupe Printemps Redoute devenu PPR. En 1993, elle prend la direction d'Entreprise et Personnel, un organisme d'études et de conseil. Ses domaines d'intervention portent principalement sur la stratégie générale des entreprises, le management et l'organisation des ressources humaines.

Elle sera nommée, fin 1999, Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle au Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité par Martine Aubry. Elle occupera cette fonction jusqu'en 2005 sous l'autorité successive d'Elisabeth Guigou, François Fillon, Jean-Louis Borloo.

En mars 2005 elle rejoint le Conseil régional d'Ile-de-France. Elle en a été la Directrice Générale des Services jusqu'en juillet 2010. Depuis mars 2010, elle siègeait au Conseil d'Administration de l'Adie; association pionnière du microcrédit en France et en Europe, reconnue d'utilité publique qui aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur propre emploi grâce au microcrédit. Elle a succédé à Maria Nowak à la présidence de l'Adie, le 16 mars 2011.



**Nous donnons les moyens d'entreprendre  
à ceux qui n'ont pas les moyens**

## **Notre organisation**

### **Une association présente sur l'ensemble du territoire national**

Avec ses 18 Directions régionales pilotant 120 antennes et 190 permanences réparties sur l'ensemble du territoire national, y compris les DOM, Mayotte et la Polynésie Française, l'Adie dispose d'un réseau de proximité lui permettant d'aller à la rencontre de tous les micro-entrepreneurs souhaitant créer ou développer leur activité professionnelle.

### **Des équipes soudées de permanents et bénévoles**

Ses équipes se composent de 450 salariés et de plus de 1700 bénévoles, en charge de l'examen des demandes de crédit, du suivi des projets et de l'accompagnement des micro-entrepreneurs.

### **La gouvernance de l'Adie**

Plusieurs instances interviennent dans la gouvernance de l'Adie.

- **Le Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration, composé de 23 membres tous bénévoles, fixe les orientations stratégiques de l'association et arrête le budget et les comptes annuels.

- **Le Bureau**

Le Bureau, élu au sein du Conseil d'Administration, suit le fonctionnement de l'association au plus près dans le cadre de réunions bi-mensuelles. Il nomme les présidents des Comités de crédit et fixe l'organisation générale des services au sein de l'Adie.

- **Les Comités spécialisés**

Des comités spécialisés ont été instaurés à l'initiative du Conseil d'Administration. Il s'agit du comité de Surveillance, instance en charge du contrôle de l'unité de gestion des prêts mise en place au titre de l'article L-511 du code monétaire et financier ; du Comité national des bénévoles, organe de liaison entre les bénévoles ; et enfin du Comité d'audit, qui contrôle l'audit interne.

- **Les Comités de crédit**

Des comités de crédit fonctionnent dans chaque territoire Adie. Ils examinent les dossiers de demande de prêts sujets à caution avant de statuer sur l'octroi des crédits. Ils se réunissent au moins une fois par semaine.

- Direction opérationnelle

La direction opérationnelle de l'Adie est assurée par le Directeur général, par délégation de la Présidente. Il s'appuie sur les directeurs de départements qu'il réunit régulièrement au sein d'un Comité de direction.

Consultez l'ensemble des [documents relatifs à la gouvernance et aux comptes annuels de l'Adie](#)

## Nos missions

### Chiffres clés

Depuis 1989:

- 106 000 microcrédits accordés
- 78 000 entreprises créées
- 107 000 emplois générés

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique présidée par Catherine Barbaroux qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi grâce au microcrédit.

L'Adie a été créée en 1989 par Maria Nowak en adaptant à la France le principe du microcrédit, mécanisme financier qui a largement fait ses preuves dans les pays du tiers-monde, en Asie, Afrique et Amérique Latine. Aujourd'hui, des millions de personnes à travers le monde vivent de leur travail grâce à ce type de financement.

Depuis ses débuts, les missions de l'Adie sont restées inchangées :



- **Financer** les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires des minima sociaux, à travers le microcrédit,
- **Accompagner** les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour assurer la pérennité de leur activité,
- **Contribuer** à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit et de la création d'entreprise.

## L'Adie, pionnière du microcrédit en France, a accordé en 2010 plus de 12 000 microcrédits à des personnes en situation de précarité pour leur permettre de créer leur propre emploi

Mots clés : [Association pour le Droit à l'Initiative Économique](#) / [Emploi](#) / [Insertion prof.](#) / [Entrep. social](#) / [RH](#) / [Finances solidaires](#) / [Micro crédit](#) / [monnaies solidaires](#) / [Fundraising](#)

jeudi 3 mars 2011, par [Sandrine Bonamy-Leiba \(ADIE\)](#)

2

- ▶ 12 023 microcrédits
- ▶ 10 190 entreprises financées
- ▶ 14 062 emplois créés

En raison de la crise économique et du manque de fonds propres destinés aux créateurs d'entreprise, l'association connaît sa première baisse d'activité depuis sa création. Toutefois, les résultats de sa dernière étude d'impact continuent de démontrer l'utilité économique et sociale de son action.

Le risque maîtrisé mais une activité en baisse

En 2010, l'Adie a financé 12 023 microcrédits (contre 14 600 en 2009), qui ont permis la création ou le développement de 10 190 entreprises et de 14 062 emplois. Cependant, pour la première fois dans son histoire, l'Adie a connu une baisse d'activité, le nombre de prêts octroyés étant en diminution par rapport à l'année précédente. La crise économique n'aura pas épargné les clients de l'Adie, chômeurs et allocataires des minima sociaux exclus du système bancaire classique, des clients qui ont eu plus de mal à rembourser leur prêt.

La montée du risque et le manque de fonds propres destinés aux créateurs, du notamment à la disparition d'un dispositif public approprié, sont les deux causes majeures de la baisse d'activité de l'Adie en 2010. La crise a touché durement les micro-entrepreneurs et les travailleurs indépendants, d'autant plus durement qu'ils étaient les plus vulnérables.

Tout au long de l'année, les salariés et les bénévoles de l'Adie ont tenté de prévenir et d'atténuer les difficultés, aidant les uns à régler leurs problèmes administratifs, les autres à améliorer leur approche commerciale.

Une étude d'impact qui prouve l'utilité économique et sociale de l'action de l'Adie : En dépit de ces difficultés, l'étude d'impact menée en 2010 auprès des clients de l'Adie a montré des résultats positifs en termes de création d'emploi, de satisfaction par rapport à la voie choisie et des services apportés par l'association.

Au regard de la période 2004/2006 couverte par la précédente étude, le nombre de microcrédits délivrés par l'Adie a doublé. Malgré un environnement économique défavorable, la pérennité des entreprises financées par l'Adie s'accroît (68% à 2 ans, 59% à 3 ans, des valeurs comparables à celles des entreprises individuelles), et le nombre d'emplois créés augmente substantiellement : 1,38 vs 1,20 en 2007.

Le taux d'insertion se maintient à un niveau proche de 80%, avec une augmentation de l'impact direct lié à la création. 90% des micro-entrepreneurs, qu'ils soient encore en activité ou non, jugent cette expérience bénéfique, et la confiance qu'ils accordent à l'Adie atteint 96%.

L'étude démontre que l'Adie contribue, directement et indirectement, à l'insertion durable des publics défavorisés dans le marché du travail. Elle concourt à un développement local plus harmonieux, tant au plan de l'aménagement du territoire, par la redynamisation des tissus économiques désertifiés ou paupérisés, qu'à celui des finances, par l'allègement de la charge du paiement des minima.

Maria Nowak, présidente de l'Adie : "Nous savons que la crise n'est pas finie, que les déficits publics, pour être résorbés, pèseront sur le pouvoir d'achat et la croissance, que les dérives du capitalisme ne disparaîtront pas d'elles-mêmes. Et pourtant, l'esprit d'entreprise dont le manque a été souvent déploré dans notre pays, explose avec le statut de l'autoentrepreneur, les chômeurs n'hésitent pas à créer leur emploi et l'appareil de production se rénove à la base. Plus que jamais dans cette période difficile, l'Adie a besoin de ses partenaires pour mettre à la disposition des chômeurs créateurs d'entreprise l'ensemble des services financiers dont ils ont besoin, et notamment les fonds propres nécessaires à la création, ainsi que les services d'accompagnement qui contribuent à leur réussite.

L'initiative et la solidarité restent les deux piliers indissociables du microcrédit."

A propos de l'Adie : L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Avec 130 antennes et 190 permanences, l'Adie couvre tout le territoire français. Plus de 450 salariés sont à l'écoute des créateurs d'entreprises, aidés par plus de 1700 bénévoles disposant de compétences variées (gestion, appui administratif, développement commercial, marketing, insertion bancaire, etc...). Depuis sa création en 1989, par sa présidente Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 93 000 microcrédits.

## **L'Adie veut doubler le nombre de ses microcrédits d'ici 2015**

**Le pionnier du microcrédit en France, par la voix de sa nouvelle présidente, Catherine Barbaroux, affiche des objectifs ambitieux. Pour se faire connaître, l'association organise une Semaine du microcrédit, du 7 au 11 juin 2011.**

Par Emmanuel Colombié pour L'Entreprise.com, publié le 31/05/2011 à 18:54, mis à jour le 07/06/2011

Depuis la fin du mois de mars 2011, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) a changé de direction. L'emblématique présidente-fondatrice Maria Nowak a été remplacée par Catherine Barbaroux, " une tâche pas facile ", a reconnu cette dernière lors de sa première conférence de presse... Mais qui ne devrait cependant pas l'effrayer : Catherine Barbaroux est, entre autres, ex-directrice de cabinet au ministère de l'environnement, ancienne déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)...

### **Doubler le nombre de créateurs accompagnés par l'Adie d'ici 2015**

En 2010, l'association a financé 12 023 créateurs entrepreneurs, en recul par rapport à 2009 (14 600). Catherine Barbaroux quant à elle se fixe un objectif ambitieux : doubler ce chiffre à l'horizon 2015, pour atteindre entre 20 000 et 25 000 créateurs financés et accompagnés par an. " Un objectif atteignable " mais conditionné à des partenariats très actifs, notamment avec Pôle emploi, les missions locales en région et départements, et avec le secrétariat d'Etat à la jeunesse, avec qui l'Adie prépare un projet de fonds de prêt d'honneur pour les jeunes, dont les grandes lignes seront annoncées d'ici peu...

Dans le même temps, l'association souhaite augmenter le montant moyen de ses prêts à 6 000 €, voire 7 000 €, contre 3 000 € actuellement. L'Adie veut également développer des nouvelles filières de création, comme les circuits courts agricoles, les économies d'énergie...

Enfin, Catherine Barbaroux a déploré le manque de dispositifs d'aide publique et veut " partir en croisade et plaider auprès des politiques, plus particulièrement les ministères", sur les besoins financiers de ces populations à fort potentiel, mais trop souvent exclues du marché du travail et des réseaux bancaires classiques.

## **Changement de style ?**

Déterminée à rencontrer les créateurs, Catherine Barbaroux a présenté les grandes lignes de son programme dans un salon de thé et de couture financé par l'Adie, dans le quartier populaire de la Goutte d'or à Paris. Trois créateurs d'entreprises étaient également présents pour partager leurs expériences, notamment leurs difficultés à trouver des fonds auprès des banques.

L'occasion également d'évoquer la Semaine du microcrédit, qui aura lieu du 7 au 11 juin un peu partout en France, et dont l'objectif est de faire connaître la marque Adie à un plus large public.

Dans le même temps, Catherine Barbaroux a annoncé le lancement d'une vaste campagne de communication sur le thème " L'Adie donne plus que du crédit : de l'attention ". Un message fort " dans un monde qui s'individualise ", a souligné sa présidente. Et d'insister sur le combat essentiel de l'Adie face au problème de l'exclusion, et " de son manque à gagner pour la société ". Un défi de taille.

### *Quelques chiffres sur l'Adie*

- 97 000 microcrédits accordés depuis sa création en 1989, générant près de 100 000 emplois
- 450 salariés et 7500 bénévoles
- 130 antennes et 190 permanences à travers la France
- Profil des créateurs : 60 % dans le commerce et 30 % dans le services ( le reste sur des marchés de niche)...

[http://lentreprise.lexpress.fr/financement-entreprise/semaine-du-microcredit-changement-de-style-a-l-adie-avec-catherine-barbaroux-qui-a-remplace-marie-nowak\\_30019.html](http://lentreprise.lexpress.fr/financement-entreprise/semaine-du-microcredit-changement-de-style-a-l-adie-avec-catherine-barbaroux-qui-a-remplace-marie-nowak_30019.html)

## **Pôle emploi et l'Adie, pionnière du microcrédit en France, partenaires pour aider les demandeurs d'emploi à créer leur activité ou trouver un emploi grâce au microcrédit**

Mots clés : [Agence Nationale pour l'Emploi](#) / [Pôle Emploi](#) [Association pour le Droit à l'Initiative Économique](#) [Emploi](#) / [Insertion prof.](#) / [Entrep. social](#) / [RH](#)  
jeudi 17 mars 2011, par [Sandrine Bonamy-Leiba \(ADIE\)](#)

Du 14 au 18 mars, Pôle emploi ouvre ses agences à l'Adie

A l'occasion d'une campagne que mène l'Adie pour mieux faire connaître son offre aux porteurs de projet d'entreprises, Pôle emploi lui ouvre ses agences. Du 14 au 18 mars, les conseillers de l'Adie seront présents dans plus de 100 agences Pôle emploi à travers toute la France, et se tiendront à la disposition des demandeurs d'emploi tentés par la création d'entreprise. Ils leur apporteront leur expertise sur des points aussi fondamentaux que le financement, le choix d'un statut ou encore le développement commercial.

Des objectifs communs : soutenir la création d'entreprise et favoriser le retour à l'emploi Depuis 10 ans, Pôle emploi et l'Adie unissent leurs compétences pour aider les demandeurs d'emploi dans leur projet de création d'entreprise.

Leurs objectifs sont :

- ▶ la mise en place, pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas accès au crédit bancaire, d'un microcrédit professionnel pour la création d'entreprise,
- ▶ le soutien des jeunes dans leur projet de création, via le programme Créajeunes, depuis 2007,
- ▶ et enfin, le "microcrédit personnel pour l'emploi", afin de favoriser la mobilité.

Le partenariat de Pôle Emploi et de l'Adie a officiellement été lancé le 14 mars, à 15 heures, à l'occasion de la visite conjointe de l'agence Pôle emploi de Montreuil-sous-Bois, par Maria Nowak, présidente de l'Adie et Christian Charpy, directeur général de Pôle emploi.

« Pôle emploi propose des solutions adaptées aux demandeurs d'emploi intéressés par la reprise ou la création d'entreprise (participer à des ateliers, rencontrer des conseillers, se renseigner sur les aides financières, demander un accompagnement...). Dans le cadre de notre partenariat avec l'Adie, nous développons un accompagnement spécifique et supplémentaire pour les demandeurs d'emploi qui le souhaitent » précise Christian Charpy, directeur général de Pôle emploi.

Le microcrédit, un outil de réinsertion sociale

Reconnue d'utilité publique, l'Adie, Association pour le droit à l'initiative économique, aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi, grâce au microcrédit. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir au mieux la pérennité.

En 2010, l'Adie a délivré plus de 12 000 prêts. « L'entrepreneuriat populaire qui se définit par le croisement d'un public de chômeurs créateurs d'entreprise et de projets dont le plan de financement est inférieur à 8 000 euros a représenté la même année, 145 000 créations. C'est dire que le gisement potentiel d'emplois par la création d'entreprise est très important. La création d'entreprise devient désormais l'une des voies majeures vers l'emploi. Nous sommes heureux que Pôle Emploi ouvre ses portes à l'Adie pour mieux faire connaître cette voie d'insertion aux demandeurs d'emploi » ajoute Maria Nowak, présidente de l'Adie.

Le « microcrédit personnel pour l'emploi » : un outil de plus pour retrouver une activité

L'Adie profitera de cette campagne d'information pour présenter au public le « microcrédit personnel pour l'emploi » visant à retrouver une activité. Après deux ans d'expérimentation, l'association a décidé de le développer avec l'appui de Pôle emploi. Ce microcrédit s'adresse à ceux qui n'ont pas accès aux crédits bancaires et qui, pour retrouver ou se maintenir dans un emploi salarié, ont besoin de financer un permis de conduire, une formation, un déménagement, ou encore l'acquisition ou la réparation d'un véhicule.

Les conseillers Pôle emploi proposeront aux bénéficiaires, qui le souhaitent et qui sont confrontés à un problème de mobilité dans le cadre de leur recherche d'emploi, de rencontrer des conseillers Adie afin de déposer une demande de microcrédit personnel. Cet outil s'ajoutera à l'offre de services « aides à la mobilité » développée par Pôle emploi.

<http://www.adieconnect.fr/adie/micr...> [<http://www.adieconnect.fr/adie/microcredit-personnel-pour-emploi>]

Pour contacter l'Adie :

- ▶ N° vert : 0800 800 566
- ▶ Un site institutionnel : [www.adie.org](http://www.adie.org) [<http://www.adie.org>]
- ▶ Un site dédié à la création et au financement d'entreprise : [www.adieconnect.fr](http://www.adieconnect.fr) [<http://www.adieconnect.fr>]

A propos de l'Adie ([www.adie.org](http://www.adie.org) [<http://www.adie.org>]) :

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Avec 130 antennes et 190 permanences, l'Adie couvre tout le territoire français. Plus de 450 salariés sont à l'écoute des créateurs d'entreprises, aidés par plus de 1700 bénévoles disposant de compétences variées (gestion, appui administratif, développement commercial, marketing, insertion bancaire, etc...). Depuis sa création en 1989, par sa présidente Maria Nowak, l'Adie a financé près de 94 000 microcrédits, participé à la création de plus de 72 000 entreprises générant près de 93 500 emplois.




A propos de Pôle emploi ([www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org) [<http://www.pole-emploi.org>]) : Un opérateur fortement déconcentré pour favoriser l'adaptation territoriale des politiques de l'emploi et résolument orienté au service de ses clients : demandeurs d'emploi, employeurs et aussi collectivités territoriales. Près de 49.000 experts dans tous les domaines touchant à l'emploi : recrutement, orientation, formation, insertion dans l'emploi, marché du travail, indemnisation des demandeurs d'emploi et recouvrement des cotisations d'Assurance chômage. Dans le cadre de ses missions de service public, Pôle emploi, travaille main dans la main avec les partenaires territoriaux de l'emploi et développe des initiatives sur le terrain axées notamment sur la diversité et l'égalité des chances. Plus de 3,2 millions d'offres d'emploi confiées à Pôle emploi par les entreprises en 2010 et plus de 2.8 millions de recrutements réussis. En 2009, près de 92.000 ateliers « créations d'entreprise » ont été suivis par des demandeurs d'emploi et plus de 34.000 porteurs de projet ont bénéficié d'une évaluation de leur projet.

Commenter l'article sur le forum : [l'Agora de ESS](http://www.agora-ess.net) (<http://www.agora-ess.net>).

Continuer la discussion sur :

video     

Vous appréciez le service gratuit de Ressources Solidaires, contribuez à le maintenir en achetant une ou plusieurs briques solidaires !

Téléchargez le bulletin d'achat de brique(s) solidaire(s) ci dessous	Payez en ligne ou par chèque (Paiement sécurisé par carte bleue ou compte paypal)
  <p>Bulletin d'achat de brique solidaire</p>	<p>Options</p> <p>Une brique pour les individus €25,00 EUR</p> <p><b>Acheter</b></p> 

Derniers commentaires publiés sur le forum

### [L'économie sociale et solidaire • Entrepreneuriat social : limites](#)

par Agora de l'ESS

### [L'emploi • instauration déclaration sociale unique pour l'employeur](#)

par Eléonore Loyer

### [L'emploi • SNC demande des Etats généraux pour l'emploi !](#)

par Agora de l'ESS

### [L'emploi • Le télétravail entre dans le code du travail !](#)

par Eléonore Loyer

### [Ressources Solidaires • Ressources Solidaires devient gratuit !](#)

par Guillaume Chocteau


Dans la même rubrique

[Catherine Barbaroux : « Le travail indépendant peut être une \(...\) »](#)

[Rendez-vous le 23 septembre pour les Journées Portes Ouvertes \(...\)](#)

Catherine Barbaroux, présidente de l'Adie

## "La microfinance est une réponse à la polarisation des inégalités en France"

- 01/06/2011 | 16:23 - 911 mots | 



Dans un entretien accordé à La Tribune, Catherine Barbaroux, présidente de l'association pour le droit à l'initiative économique (Adie), justifie le rôle de la microfinance en France.

**L'association pour le droit à l'initiative économique (Adie) organise du 7 au 11 juin la septième édition de la semaine du microcrédit, quel est l'objectif de cette manifestation ?**

L'idée est de faire connaître l'association à des personnes qui seraient potentiellement demandeurs d'un microcrédit pour créer leur propre activité. Nous bénéficions d'une certaine notoriété auprès de l'intelligentsia mais pas vraiment du grand public. En 2010, sur les 620 000 créations d'entreprises au total, 140 000 personnes étaient allocataires de minima sociaux, or seulement 12 000 ont bénéficié des prestations de l'Adie. Pour remédier à ce manque de visibilité, les salariés, les bénévoles et des entrepreneurs financés par l'Adie animeront notamment des forums dans les grandes villes de France (Lille, Marseille, Lyon, Nantes, Bordeaux et Paris). En complément, près de 70 antennes réparties sur tout le territoire organiseront des journées portes ouvertes.

**Pouvez-vous rappeler les principales missions de l'association ?**

La distribution de microcrédits en France s'adresse principalement à des personnes exclues du système bancaire, chômeurs et allocataires de minima sociaux. A ce titre, l'Adie leur propose des solutions de financement adaptées mais offre également un accompagnement personnalisé pour aider à la création et au

démarrage d'une entreprise afin d'assurer son développement. Nous arrivons à des résultats proches des établissements bancaires classiques avec pour 2010 un taux de pérennité des entreprises créées de 68 % sur deux ans et de 59 % sur trois ans. Mais ce qui est intéressant c'est le taux d'insertion des personnes financées par l'Adie qui s'élève à 79 %. Même si un projet périclite, cela reste une expérience positive et valorisable ensuite dans le monde du travail. En outre, certaines personnes se disent que quitte à vivre une situation de précarité, autant qu'elle ne soit pas subie.

### **Quelles sont les principales sources de financement de l'Adie ?**

Les microcrédits sont majoritairement financés par des partenariats bancaires. Des lignes de crédit à deux ans, négociées auprès de 50 établissements financiers, sont adossées en montant et en durée aux besoins de l'Adie. Elles représentent environ 78 % des ressources finançant l'encours. Pour la création d'antennes de l'Adie dans les villes de France nous sommes également soutenus par des entreprises dans le cadre de leurs politiques RSE (responsabilité sociale des entreprises). Nous recevons également des subventions publiques de la part de l'Europe, du ministère de l'emploi, des collectivités territoriales, de certains départements et de grandes agglomérations.

### **Qu'apporte le système de la microfinance dans les pays développés ?**

L'Adie est né en 1989 en adaptant à la France le principe du microcrédit initié par Muhammad Yunus avec la création en 1983 de la Grameen Bank au Bangladesh. Bien sur, nous ne sommes pas confronté aux mêmes enjeux que dans les pays pauvres. Néanmoins, nous pensons que notre action est une réponse à la polarisation des inégalités, c'est-à-dire que chaque année un nombre croissant d'individus se retrouve dans des situations d'extrême pauvreté et que, dans le même temps les grosses fortunes augmentent chaque année. En France et dans le système économique actuel, il y a une proportion non négligeable de personnes défavorisées qui ne pourrait pas réussir à démarrer une activité.

### **Le système du microcrédit est souvent taxé de pratiquer des taux d'intérêt élevés, quel est votre sentiment sur cette question ?**

Ce thème, il est vrai, revient souvent. Tout d'abord, il faut bien comprendre que nous proposons avant tout un crédit ce qui n'a bien sur rien à voir avec un don. Je pense que pour satisfaire l'objectif de réinsertion qui est le notre nous devons avoir des pratiques proches de celles des établissements bancaires classiques. Concrètement, pour un prêt de 2900 euros sur 18 mois, les souscripteurs rembourseront environ 320 euros en plus du principal, ce qui donne un taux d'intérêt bien inférieur au taux d'usure.


### **Ce taux reste malgré tout relativement élevé...**

J'ai le sentiment que 10 % est une barre psychologique de ce qu'on peut représenter comme la juste valeur entre le risque pris et ce qui reste acceptable dans l'idée de démarrer une activité. Nous ne voulons pas que le public ait l'impression que l'on gagne de l'argent sur le dos des personnes que nous aidons. D'autre part, au regard de la prestation fournie, il ne faut pas se contenter de

raisonner en fonction du taux d'intérêt pratiqué. En plus d'être parmi les seuls en mesure de prêter à un public en situation difficile, les emprunteurs sont encadrés par des bénévoles, souvent des cadres supérieurs issus du secteur de la banque et de l'assurance, qui ont envie de partager leur expérience. L'Adie organise régulièrement des formations juridiques ou en comptabilité mais aussi des permanences administratives pour aider certaines personnes à remplir leurs déclarations. Par ailleurs, notre association doit avoir un minimum de ressources propres pour être viable à long terme et ne pas dépendre uniquement de subventions publiques ou privées. Dans ce cadre nous nous sommes fixé une marge d'autofinancement de nos budgets comprise entre 5 % et 10 %.

### Selon vous, qu'a apporté la création du statut d'auto-entrepreneur ?

Cette mesure va dans le bon sens pour deux raisons. D'une part, elle a permis de simplifier les modalités de créations d'entreprise et, d'autre part, la fiscalité, l'impôt ne s'appliquant désormais qu'aux entreprises qui réalisent un bénéfice. Cependant, le statut d'auto-entrepreneur donne la fausse impression que créer son activité serait devenu facile, se résumant à quelques clics. C'est tout simplement ignorer qu'un projet d'entreprise ne se résume pas à des démarches administratives. Pour installer un simple stand sur un marché par exemple, il faut se renseigner sur le cadre juridique ou encore réfléchir à une approche publicitaire du client.

- 01/06/2011, 16:23 | 



[La publication des résultats des stress tests ...](#)



[La Société Générale drague ...](#)



[Bâle III : Bruxelles pourrait apporter un coup de ...](#)



[UBS dément les rumeurs d'externalisation de sa](#)

...

## La microfinance dans le monde.....

p. 16

- Qu'est-ce que la microfinance ?

*Site web Wikipédia* ([www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org))

- Présentation de Muhammad Yunus

*Site web Wikipédia* ([www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org))

- Les chiffres de l'Adie

*Site web Adie* ([www.adie.org](http://www.adie.org))

# Microfinance

Les services de **microfinance** fournissent un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel<sup>1</sup>. Ils concernent en général les habitants pauvres des pays en développement.

De façon plus générale, la microfinance réfère à une vision du monde où « le maximum de foyers pauvres ou assimilés peuvent avoir un accès permanent à une gamme de services financiers de grande qualité et adaptés à leurs besoins, incluant non seulement le crédit mais l'épargne, l'assurance et les transferts de fonds<sup>2</sup> ».

D'une façon plus restrictive, la microfinance se réfère à un certain nombre d'institutions privées ou publiques qui se revendiquent de la microfinance.

Dans cet article, on désigne souvent les institutions de microfinance par « **IMF** ».

## Sommaire

- 1 Les enjeux
- 2 Historique
- 3 Délimitation et principes
- 4 Débats sur la délimitation
- 5 Microfinance dans les pays développés : un moyen de lutter contre l'exclusion bancaire
  - 5.1 L'exemple de la France
- 6 Les besoins financiers des pauvres
- 7 Comment les pauvres gèrent leur argent
- 8 Statistiques et données chiffrées
- 9 Les systèmes financiers « inclusifs »
  - 9.1 Les prestataires informels de services financiers
  - 9.2 Les associations mutualistes
  - 9.3 Les ONG
  - 9.4 Les structures financières institutionnelles
- 10 Critiques de la microfinance
  - 10.1 Est-il évident que la microfinance réduit la pauvreté ?
  - 10.2 Taux d'intérêt élevé pour le microcrédit
  - 10.3 Bonne utilisation de l'argent des donateurs ?
  - 10.4 Exploitation des bénéficiaires des IMF ?
  - 10.5 Faut-il cibler les plus pauvres ?
- 11 Notes et références
- 12 Voir aussi
  - 12.1 Bibliographie
    - 12.1.1 Bibliographie proposée dans le guide de la microfinance
    - 12.1.2 Autres ouvrages en français
    - 12.1.3 Ouvrages proposés par l'article de la wiki anglaise
  - 12.2 Articles connexes

## 12.3 Lien externe

## Les enjeux

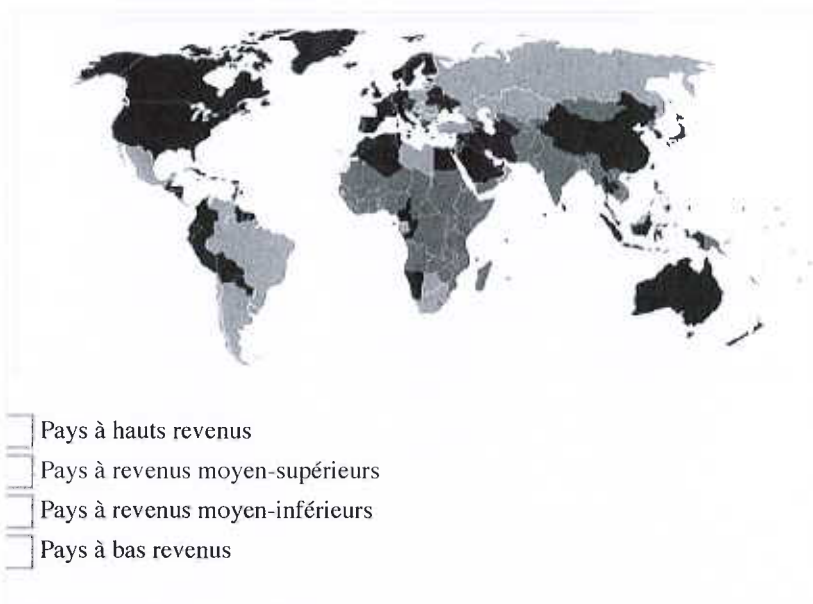
Normalement, les banques ne fournissent pas de services financiers à des clients dépourvus d'un minimum de revenus. Pour gérer un compte clients, ces mêmes banques doivent supporter un coût fixe assez substantiel qui ne dépend pas du montant des sommes d'argent mises en jeu. Par exemple, le total des profits dégagés par une centaine de crédits de 1 000 euros chacun est à peu près égal au profit dégagé par un crédit de 100 000 euros, alors que la gestion de cent crédits implique cent fois plus de travail et de diverses dépenses que la gestion d'un seul. La même

équation de base régit l'économie d'autres services financiers. Il y a un seuil de rentabilité associé au crédit ou au dépôt qui veut dire que la banque perd de l'argent lorsqu'elle effectue une transaction au-dessous d'un certain montant. Les besoins financiers des pauvres se situent généralement au-dessous de ce seuil.

De plus les pauvres ne possèdent pas suffisamment de biens qui puissent être considérés comme un collatéral, c'est-à-dire qui puissent servir de garantie. Même lorsqu'ils possèdent leurs terres, ils n'en ont souvent aucun titre de propriété. Cela a été particulièrement bien étudié par l'économiste Hernando de Soto<sup>3</sup>. Cela implique que les banques n'ont pratiquement pas de recours contre les emprunteurs défaillants.

D'un point de vue plus général, on a longtemps accepté l'idée que le développement d'un système financier national prospère est un objectif intermédiaire important qui peut ensuite servir de catalyseur pour le développement économique national qui est l'objectif final (voir, par exemple Alexander Gerschenkron, Paul Rosenstein-Rodan, Joseph Schumpeter, Anne Krueger, etc.). Cependant, tant les responsables de la planification des États concernés que les experts internationaux privilégient le développement du secteur bancaire commercial spécialisé dans les opérations mettant en jeu des sommes importantes et négligent souvent les institutions à même de fournir des services aux ménages disposant de moyens limités, alors que ces catégories de ménage représentent la plus grande partie de la population.

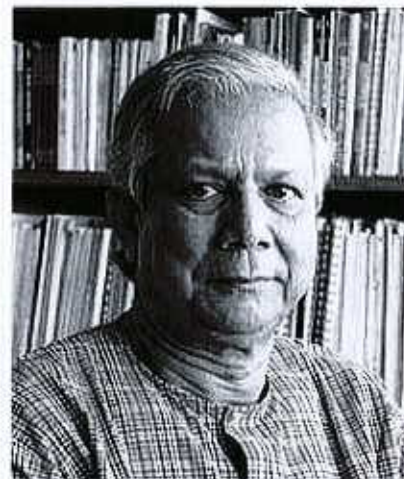
À cause de ces difficultés, lorsque les pauvres sont amenés à emprunter, ils doivent souvent faire appel à leur famille ou à des prêteurs locaux qui pratiquent des taux d'intérêts très élevés. Une synthèse de 28 études portant sur les taux d'intérêt des crédits informels de 14 pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique conclut que 76 % des taux d'intérêt pratiqués par les prêteurs locaux sont supérieurs à 10 % par mois, et parmi ceux-ci, 22 % dépassent les 100 % par mois. Ces prêteurs pratiquent généralement pour les plus pauvres des taux plus élevés que pour les moins pauvres<sup>4</sup>. Alors que ces prêteurs sont souvent stigmatisés et traités d'usuriers, leurs services sont accessibles, rapides et très flexibles lorsque



les emprunteurs doivent faire face à des problèmes. Les espoirs qu'on a pu caresser de les éliminer du circuit se sont avérés irréalistes même dans des contextes où les institutions de microfinance étaient très actives.

## Historique

Dans le passé, les pratiques visionnaires de certains moines franciscains qui avaient fondé au XV<sup>e</sup> siècle des monts de piété présentaient des orientations communautaires. Toujours en Europe, en 1849, un bourgmestre prussien Friedrich Wilhelm Raiffeisen, fonde en Rhénanie la première société coopératives d'épargne et de crédit, une institution qui offre des services d'épargne aux populations ouvrières pauvres et exclues des banques classiques. L'épargne collectée permet de consentir des crédits à d'autres clients. Ces organismes sont dits mutualistes. Le mutualisme y compris financier connaît à partir de 1941, un développement assez exceptionnel au Pays basque espagnol autour des coopératives de Mondragón. Mis à part le cas de Mondragón, les organismes et institutions qui se développent sur cette base en Europe et en Amérique du Nord, puis, après la Seconde Guerre mondiale dans les pays du Sud se focalisent sur l'épargne et offrent peu de services de crédit<sup>5</sup>.



Muhammad Yunus, en 2006

Dans les années 1970, avec la Grameen Bank, Muhammad Yunus développe le microcrédit au Bangladesh ouvre la voie à de nombreuses autres expériences menées dans le monde entier. Des institutions sont créées pour fournir aux pauvres des moyens de créer leur gagne-pain et les outils pour **gérer le risque associé, c'est-à-dire les services financiers normaux qui sont proposés aux catégories plus riches**<sup>6</sup>. Le succès de la Grameen Bank qui compte maintenant comme clients plus de 7 millions de Bangladeshiens pauvres a connu un écho dans le monde entier, dans la pratique, il s'est avéré difficile de recopier cette expérience. Dans les pays où les densités de population sont plus faibles, il est beaucoup plus problématique de réunir les conditions de rentabilité pour créer des services et commerces de proximité. Il n'empêche que la Grameen a démontré que non seulement les pauvres remboursent leurs crédits<sup>7</sup>, mais qu'ils peuvent payer des intérêts élevés et que l'institution peut donc couvrir ses propres coûts<sup>7</sup>.

À la fin des années 1980, les initiatives se multiplient. En Amérique latine, des institutions accordant des crédits en milieu urbain commencent à couvrir leur frais sans subvention<sup>8</sup>. L'ONG bolivienne PRODEM créée en 1986 décide de « filialiser » ses activités de microfinance sous forme de banque en créant la Banco Solario SA, plus connue sous le nom de BancoSol. C'est l'émergence d'une « industrie de la microfinance<sup>8</sup> ».

Beaucoup de progrès ont été effectués, mais tous les problèmes n'ont pas été résolus, et la grande majorité de la population qui gagne moins d'un euro par jour, spécialement dans les zones rurales, ne bénéficie toujours d'aucun accès au secteur financier normal. Le secteur de la microfinance a connu une croissance régulière jusqu'à atteindre en 2007 25 milliards de dollars pour l'ensemble des crédits relevant de la microfinance<sup>9</sup>. Il en faudrait dix fois plus pour fournir aux populations pauvres le capital dont elles ont besoin<sup>9</sup>. Le secteur de la microfinance a connu une forte croissance, au point qu'on a pu se demander s'il n'y avait pas un risque à laisser filer autant de capitaux vers un secteur qui n'était pas forcément géré correctement<sup>10</sup>.

## Délimitation et principes

En principe, la microfinance peut recouvrir toutes les démarches ayant pour but d'accroître les accès ou d'améliorer la qualité des services financiers auxquels les plus pauvres peuvent recourir ou qui peuvent leur être d'une quelconque utilité. Par exemple, les pauvres empruntent à des prêteurs locaux et placent de la même façon leurs économies dans l'économie informelle. Autre exemple, ils ont recours à des associations caritatives pour contracter des crédits ou bénéficier d'une garantie. Ils peuvent aussi profiter de l'assurance que leur offre une société nationalisée.

Ils transfèrent des sommes d'argent à travers des réseaux traditionnels comme Hawala. Ou bien encore, ils enterrent leurs bijoux dans une cache secrète, demandent à quelqu'un de leur famille de s'occuper de leurs finances et élèvent des poulets pour économiser en vue de leur mariage.



Banque d'épargne communautaire au Cambodge

Il est bien difficile de tracer une frontière bien nette qui distinguerait la microfinance d'activités similaires. On peut défendre la position selon laquelle un gouvernement qui mandate une banque d'État d'ouvrir des comptes pour les consommateurs à faible revenus, un prêteur qui pratique l'usure, ou une association comme Heifer International qui permet aux plus pauvres de pratiquer l'élevage et le jardinage en vue de leur subsistance, tous ces différents acteurs participent à la microfinance. Cependant, il est généralement admis que la microfinance consiste non pas à distribuer, mais à donner aux plus pauvres des moyens de gagner leur vie en leur donnant accès à des services financiers. Il est également admis que l'on règle d'autant mieux ce problème d'accès en adaptant autant qu'il le faut ces institutions financières à ses bénéficiaires et en développant la capacité de ces institutions. Ces dernières années, l'accent a particulièrement été mis sur la nécessaire diversité des institutions de microfinance pour subvenir aux besoins les plus divers.

En 2004, quelques principes qui résument un siècle et demi de pratiques diverses ont été regroupés en une sorte de manifeste par le CGAP (Consultative Group to Assist the Poor) et retenus par les dirigeants du G8 au sommet du 10 juin 2004<sup>6</sup> :

- 1. Les pauvres n'ont pas seulement besoin de crédit, mais aussi de moyens pour placer leur épargne, d'assurance, et de services de transfert de fonds.
- 2. La microfinance doit procurer des avantages aux ménages pauvres : élévation du niveau de vie, constitution de patrimoine et de garanties pour les prémunir vis-à-vis des remous auxquels ils peuvent être confrontés.
- 3. « La microfinance peut se payer elle-même<sup>11</sup> », c'est-à-dire qu'elle n'a pas forcément besoin d'apports externes. Les subsides provenant de donateurs ou du gouvernement sont rares et incertains. Par conséquent, pour atteindre un plus grand nombre de pauvres, la microfinance doit s'auto-entretenir.
- 4. La microfinance implique de mettre sur pied des institutions locales permanentes.
- 5. La microfinance implique également d'intégrer les besoins financiers des populations pauvres dans un système financier national.
- 6. Il revient au gouvernement de rendre possibles les services financiers, pas forcément de les fournir<sup>12</sup>.
- 7. Les fonds donateurs devraient compléter les capitaux privés plutôt que de se substituer à eux<sup>12</sup>.

- 8. “Le goulot d'étranglement critique est la pénurie d'institutions fortes et de managers.”<sup>12</sup> Les donateurs devraient mettre l'accent sur le potentiel de création.
- 9. Le plafonnement des taux d'intérêt va à l'encontre des intérêts des pauvres en empêchant les institutions de microfinance de couvrir leurs frais, ce qui bloque la fourniture de crédit.
- 10. Les institutions de microfinance devraient mesurer et publier leurs performances aussi bien financières que sociales.

La microfinance ne doit pas être confondue avec certaines formes d'actions humanitaires. Il est préférable de donner des subsides aux familles dans la misère dans la mesure où elles sont vraisemblablement dans l'incapacité de générer les ressources nécessaires pour rembourser un crédit. C'est une situation que l'on trouve, par exemple dans des régions dévastées par la guerre ou par une catastrophe naturelle.

## Débats sur la délimitation

Plusieurs types de débats sont apparus pour préciser quelles étaient les frontières de la microfinance.

Les militants de la microfinance, professionnels et donateurs, défendent souvent le point de vue selon lequel il faudrait restreindre l'usage du microcrédit à la production de biens ou de services, typiquement, la création ou le développement de micro-entreprise. Ce à quoi les acteurs du secteur privé répondent que la « fongibilité » de l'argent rend illusoire cette restriction, et qu'en tout état de cause, ce n'est pas à des riches de déterminer comment les pauvres doivent utiliser leur argent.

Peut-être à cause des préjugés occidentaux vis-à-vis de l'usure, le rôle des prêteurs locaux traditionnels a été dénoncé, surtout à l'époque balbutiante de la microfinance moderne. Au fur et à mesure que de plus en plus de gens avaient accès aux services des institutions de microcrédit, il est apparu de plus en plus clairement que les services des prêteurs traditionnels gardaient leur utilité. Les emprunteurs étaient prêts à payer un taux d'intérêt élevé pour des services tels que le déblocage rapide des crédits, la confidentialité et la flexibilité des échéances de remboursement. Ils ne voyaient aucune évidence aux avantages résultant de taux d'intérêt plus bas s'il fallait en payer le prix par la participation à des réunions ou des stages nécessaires pour être bénéficiaire d'un crédit ou par des cotisations mensuelles. Ils trouvaient également déplaisant qu'on les force à endosser le statut d'emprunteur pour démarrer une entreprise, alors qu'ils avaient souvent déjà emprunté pour d'autres raisons comme le paiement de frais de scolarité et de santé ou l'achat de nourriture<sup>13</sup>. La tendance récente est d'accorder plus de légitimité aux prêteurs en vertu du principe selon lequel, plus il y aura de compétition parmi les offres, plus grande sera la diversité des services offerts aux pauvres.

Dans les années 1970 a émergé une microfinance moderne qui recherchait des solutions en priorité dans le secteur privé. Ceci découlait de l'évidence que dans les pays en voie de développement, la constitution de banques d'état pour le financement du secteur agricole a été un échec complet. La thèse qui ressort de la compilation classique d'Adams, Graham et Von Pischke<sup>14</sup> est que ces banques sont en fait allées à l'encontre des objectifs de développement qu'elles étaient censées servir. Par ailleurs, les administrations de nombreux pays peuvent avoir des points de vue différents et continuent à intervenir directement dans le marché de la microfinance.

Il y a eu un long débat portant sur le compromis délicat



Agriculteur dans une rizière

entre la « *proximité* » c'est-à-dire la capacité des institutions de la microfinance à atteindre réellement les plus pauvres et les plus exclus et la « *viabilité* », c'est-à-dire leur capacité à couvrir de façon autonome leurs coûts opérationnels pour leur clientèle à un moment donné, et si possible, les coûts nécessités par l'élargissement de leur clientèle)<sup>15</sup>. Bien qu'il soit généralement admis que les praticiens de la microfinance devraient rechercher à atteindre ces deux objectifs, on assiste à une gamme très ouverte de stratégies, depuis la BancoSol en Bolivie qui s'inscrit dans une logique de recherche du profit, certes minimaliste, jusqu'à la BRAC (Bangladesh Rural Advancement Committee) au Bangladesh qui exclut le profit. Ce débat entre deux orientations ne touchent pas seulement chacune des institutions de microfinance, mais également les gouvernements engagés dans le développement de systèmes de microfinance au niveau national.

Les pays dits développés ont aussi besoin de services de microfinance. Toutefois, dans les économies développées, la concurrence au sein du secteur financier classique, combinée à la diversité des institutions financières assure l'accès à des services financiers à la grande majorité de la population. Selon Cheryl Frankiewicz, les tentatives de transférer dans les pays riches les innovations de la microfinance des pays pauvres comme les groupes de solidarité n'auraient rencontré qu'un modeste succès. En France des associations comme Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) s'inscrivent dans cette mouvance.

## Microfinance dans les pays développés : un moyen de lutter contre l'exclusion bancaire

### L'exemple de la France

La microfinance fait partie des moyens de lutter contre l'exclusion bancaire et sociale. En France en particulier, le microcrédit est présent sous deux formes :

- le microcrédit personnel accompagné est un prêt d'un montant généralement inférieur à 3 000 € accordé avec un taux d'intérêt faible (3,5 % en moyenne) dont l'objectif consiste à financer des petits projets (voiture, permis, équipement...) portés par des personnes dont les ressources ne leur permettent pas de prétendre à un crédit à la consommation. Le microcrédit personnel, appelé aussi microcrédit social, se distingue du don car même si son obtention dépend de la situation sociale de l'emprunteur (chômage, contrat précaire...), il s'agit d'un prêt qui doit être remboursé. En cela, l'emprunteur est responsabilisé et revalorisé : c'est une relation de confiance qui s'instaure et surtout d'autonomie : une fois le microcrédit remboursé, l'emprunteur ne doit rien « à la société ».
- Le microcrédit professionnel est un prêt d'un montant généralement inférieur à 25 000 € destiné à des personnes désirant créer ou reprendre une entreprise mais dont les ressources sont insuffisantes pour pouvoir prétendre à un prêt classique. Pour bénéficier d'un microcrédit, l'emprunteur doit être accompagné par un réseau d'accompagnement spécialisé et compétent comme par exemple : France Active, France Initiative, les Boutiques de Gestion ou encore la Fondation de la 2ème Chance. Ces réseaux vont l'aider à monter son projet, à instruire sa demande de financement et à développer son activité. L'acteur principal est l'ADIE (Association pour le développement de l'initiative économique).

Comme le soulignent des chercheurs de la chaire microfinance d'Audencia, « la microfinance fait partie des engagements RSE de la plupart des banques [...] et] il existe de solides raisons économiques de pénétrer le marché [bancaire] par le biais du microcrédit ». Le microcrédit est un moyen pour les banques de toucher une clientèle solvable mais jusque-là en marge du secteur bancaire. Comme le rappelle l'Inspection Générale des Finances, dans un rapport rendu public en décembre 2009, les

banques possèdent l'expertise et les moyens suffisants pour développer cette activité en partenariat avec les associations et collectivités locales. Les banques peuvent être des acteurs de la microfinance de façon directe (c'est le cas des Caisses d'épargne, de La Banque postale, du Crédit mutuel...) ou de façon indirecte (en finançant des IMF comme BNP Paribas, les Banques populaires...)

## Les besoins financiers des pauvres

Dans les économies en voie de développement, et en particulier dans les zones rurales, beaucoup d'activités qui seraient considérées dans le monde développé comme relevant du secteur financier, ne sont pas monétisées, c'est-à-dire que ces activités peuvent être menées à bien sans recours à l'argent. Par définition, les pauvres ont très peu d'argent. Mais il arrive souvent que dans leurs vies se font jour des circonstances dans lesquelles ils auraient besoin d'argent ou de ce que l'argent peut acheter.

Dans son livre *The Poor and Their Money (Les Pauvres et leur argent)*, Stuart Rutherford dresse une typologie des besoins de services financiers<sup>16</sup> :

- *Les besoins du cycle de la vie* comme les mariages, funérailles, naissances, éducation, logement, veuvage, vieillesse.
- *Les catastrophes personnelles* comme les maladies et blessures, le chômage, le vol, le harcèlement ou la mort.
- *Les catastrophes de l'environnement* catastrophes naturelles comme les incendies, les inondations, les cyclones ou catastrophes résultant de l'action humaine comme la guerre ou la destruction<sup>17</sup> des habitations.
- *Les opportunités d'investir* dans la création d'emploi ou le développement de son activité, l'achat de terres ou de matériel, la rénovation de son habitat, la stabilisation de son l'emploi, ce qui implique souvent de payer des pots-de-vin.

Les pauvres savent faire preuve d'imagination pour subvenir à ces besoins, principalement à travers la création et l'échange de différentes formes de biens non monétaires. Les substituts à l'argent varient d'un pays à l'autre, mais il s'agit typiquement de bétail, de grains, de bijoux et de métaux précieux.

D'après Marguerite Robinson, les années 1980 ont montré que « la microfinance pouvait fournir une assistance à large échelle, et cela de façon profitable » et que dans les années 1990, « la microfinance commence à se développer comme une industrie<sup>18</sup> ». Dans les années 2000, l'objectif de l'industrie de la microfinance est de satisfaire la demande insatisfaite à une large échelle et de jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté. Alors que ces dernières décennies, beaucoup de progrès ont été réalisés par le développement d'un secteur de la microfinance viable, un certain nombre de questions restent à régler avant que cette industrie ne soit capable de satisfaire massivement la demande mondiale :

- subventions inappropriées ;
- régulation et supervision insuffisante des institutions de microfinance (IMF) impliquées dans le dépôt ;
- trop peu d'IMF mobilisent de l'épargne ;
- qualité de gestion des IMF limitée ;
- inefficacité institutionnelle ;
- nécessité de répandre davantage les méthodologies de la microfinance rurale.

## Comment les pauvres gèrent leur argent

Selon Rutherford, le problème financier typique qui est posé aux pauvres est l'accumulation d'une somme d'argent suffisamment importante pour être utile. Construire sa maison peut nécessiter de mettre en réserve divers matériaux de construction, pendant des années, jusqu'à ce qu'il y en ait assez pour pouvoir envisager de lancer la construction. La scolarisation des enfants peut être financée par l'élevage de poulets : il faut d'abord les acheter, puis les élever et les mettre en vente au fur et à mesure que tombent les échéances (uniformes, pots-de-vin, etc.) (Parce que le montant est accumulé avant les échéances, cette stratégie de gestion de l'argent est appelée l'« épargne *a priori* »<sup>19</sup> »

Souvent, les gens empruntent pour satisfaire un besoin qu'ils n'ont pas les moyens de financer. Une famille pauvre pourrait emprunter à des parents pour acheter une terre ou à un prêteur pour acheter du riz ou à une IMF pour acheter une machine à coudre. Comme ces crédits doivent être remboursée en économisant après avoir engagé la dépense, on parle d'*épargne a posteriori*. La position de Rutherford est que le microcrédit n'adresse que la moitié du problème, et, pense-t-il, la moitié la moins importante: Les pauvres empruntent pour se donner les moyens d'épargner et de se constituer un patrimoine. Les IMF devraient financer leurs crédits à travers des comptes d'épargne pour aider les pauvres à faire face à tous les risques qui les menacent.

La plupart des besoins sont satisfaits en mélangeant l'épargne et le crédit. Une étude conjointe de la Grameen Bank et de deux autres grandes IMF du Bangladesh a montré que pour chaque euro prêté à des clients pour financer des micro-entreprises du secteur rural non agricole, il y en avait 2,5 provenant d'autres sources, essentiellement l'épargne de leurs clients<sup>20</sup> En fait, on retrouve la même tendance qu'en Occident où les petites entreprises familiales sont financées essentiellement par l'épargne, surtout pendant la phase de démarrage.

De récentes études ont également montré que les méthodes informelles d'épargne comme les tontines étaient très peu sûres. Par exemple, l'étude de Wright et Mutesasira en Ouganda a conclu que « ceux qui n'ont pas d'autre choix que d'épargner dans le secteur informel sont pratiquement obligés de perdre de l'argent, probablement le quart de la somme épargnée. »<sup>21</sup>

Les travaux comme ceux de Rutherford, Wright ont conduit les praticiens à remettre en question le paradigme traditionnel du microcrédit, *Les pauvres sortent de la pauvreté en empruntant, créant leur micro-entreprise et accroissant leurs revenus*. Le nouveau paradigme attache plus d'importance aux efforts des pauvres pour réduire leurs nombreuses vulnérabilités en augmentant la part de leurs revenus qu'ils gardent pour se constituer un patrimoine. Alors qu'ils ont besoin de crédits, ils peuvent trouver aussi utile d'emprunter pour leur consommation que pour la micro-entreprise. Un endroit sûr et flexible pour placer son argent et le dépenser au moment opportun est aussi important pour gérer sa maisonnée et ses risques familiaux.

## Statistiques et données chiffrées

Une étude de 2004 a tenté de recenser les *institutions financières alternatives* dans le monde en voie de développement<sup>22</sup>. Les auteurs, Christen, Rosenberg et Jayadeva dénombrent 665 millions de comptes clients répartis dans 3000 institutions qui proposent leurs services à des populations plus pauvres que



Muhammad Yunus, le fondateur de la Grameen Bank.

celles desservies par les banques commerciales. En réalité, seuls 120 million de ces comptes ressortent de ce que l'on entend normalement par IMF. Parmi les autres, 318 millions sont gérés par des caisses d'épargne, intégrées aux services postaux, 172 millions par des institutions bancaires étatiques orientées vers l'agriculture ou le développement et 35 millions par des coopératives financières ou des coopérative de crédit. Les 19 millions de comptes restant sont gérés par des banques rurales<sup>23</sup>.

C'est en Inde que l'on retrouve la plus grande concentration avec 188 millions de comptes représentant 18 % de la population totale. L'Amérique latine et les Caraïbes sont particulièrement mal desservies, tout au moins si l'on s'en tient à l'étude de Christen, Rosenberg et Jayadeva qui n'y relèvent que 14 millions de comptes correspondant à 3 % de la population. L'Afrique est à un niveau presque équivalent avec 27 millions de comptes correspondant à 4 % de la population. Si l'on considère que la plupart des clients du monde développé ont recours à plusieurs comptes pour gérer leurs affaires, ces chiffres montrent que beaucoup de chemin reste à faire pour le mouvement de la microfinance. D'une façon générale, et quelle que soit la zone géographique considérée, dans le décompte de Christen, lorsqu'on considère le type de services fournis, les Compte d'épargne sont quatre fois plus nombreux que les crédits<sup>24</sup>.

On trouve une foultitude de données détaillées sur les IMF dans le *MicroBanking Bulletin*. Ainsi, à la fin 2006, cette revue donnait un panorama de 704 IMF qui desservaient 52 millions d'emprunteurs avec un montant total des crédits en cours de 23,3 milliards de dollars et 56 millions d'épargnants avec un total des dépôts de 15,4 milliards de dollars. 70 % de ces clients étaient en Asie et 20 % en Amérique latine<sup>25</sup>.

On ne dispose pas encore d'études qui indiqueraient comment se répartissent les institutions de microfinance informelles comme les tontines et les associations informelles qui aident les gens à faire face aux dépenses comme les mariages, les funérailles et les maladies. De nombreuses études de cas ont quand même été publiées qui montrent que ces structures qui sont généralement mises sur pied et gérées par les populations pauvres avec un minimum de soutiens externes opèrent dans la plupart des pays du monde en voie de développement<sup>26</sup>.

## Les systèmes financiers « inclusifs »

L'ère du microcrédit qui a commencé dans les années 1970 a laissé la place à une approche moins restrictive de *systèmes financiers*. Alors que le microcrédit a connu un certain succès pour les projets d'entreprises familiales de zones urbaines ou périurbaines, son développement a été relativement plus faible dans les zones de moindre densité. Par ailleurs, il semble douteux que le mouvement du microcrédit ait atteint l'un de ses objectifs majeurs qui était d'évincer les prêteurs traditionnels qui pratiquent couramment des taux d'intérêts de 10 % par mois.

La nouvelle approche des systèmes financiers reconnaît davantage la richesse des siècles d'histoire de la microfinance et l'immense diversité des institutions au service des pauvres dans le monde en voie de développement d'aujourd'hui. L'approche nouvelle s'enracine aussi dans une prise de conscience croissante de la diversité des besoins des populations les plus pauvres en matière de services financiers et de la diversité également de leurs conditions de vie et de travail.

Dans son livre *La Création de secteurs financiers accessibles à tous*, Brigitte Helms distingue quatre catégories de prestataires de microfinance et plaide pour une stratégie pro-active impliquant chacune de ces catégories pour les mobiliser au service des idéaux du mouvement de la microfinance<sup>27</sup>.

## Les prestataires informels de services financiers

On inclut dans cette catégorie les prêteurs traditionnels, les prêteurs sur gage, les collecteurs d'épargne, les garde-monnaie<sup>28</sup>, les tontines, les « ASCA » et *input supply shop*. Parce qu'ils connaissent bien les gens de leur communauté ou par ailleurs ils vivent, ces prestataires informels comprennent bien le contexte financier de leurs interlocuteurs et peuvent leur offrir des services flexibles, rapides et personnalisés. Ces services peuvent aussi être coûteux et le choix des produits financiers limités et à très court terme. Quant à l'épargne, elle est très risquée et beaucoup d'épargnants y perdent leur argent.

## Les associations mutualistes

Il s'agit des *Groupes d'entraide*, des coopératives de crédit, ainsi qu'une variété hybride de structures comme les *associations de services financiers* et les CVECA (caisse villageoise d'épargne et de crédit autogérée). Comme les prestataires informels, ces associations mutualistes sont généralement de petites structures bien implantées au niveau local, ce qui implique qu'elles auront une bonne connaissance du contexte financier des uns et des autres et pourront offrir des services personnalisés et flexibles. Comme leurs gestionnaires sont pauvres, les coûts d'opérations seront bas. Par contre, ces amateurs ne sont pas toujours très compétents dans le domaine financier et peuvent paniquer lorsque la situation économique s'obscurcit ou que les opérations deviennent trop complexes. Comme ils sont effectivement encadrés, ils peuvent être sous l'emprise d'un ou deux dirigeants influents et les membres peuvent perdre leur argent.

## Les ONG

Le *Microcredit Summit Campaign* a recensé 3 133 ONG en contact avec 113 million de clients à la fin de 2005<sup>29</sup>. Les plus grosses de ces ONG sont la Grameen Bank et la BRAC au Bangladesh, Prodem en Bolivie, et FINCA International, dont le siège est à Washington. Ces ONG qui se sont développées à travers le monde depuis 1975 se sont montées très innovantes dans des formules bancaires comme le crédit solidaire, la *banques villageoises*<sup>30</sup>, et les services bancaires mobiles<sup>31</sup>. Elles ont réussi à casser les barrières qui pouvaient leur interdire d'accéder aux populations les plus pauvres. Néanmoins, avec des conseils d'administration qui ne représentent pas nécessairement le capital ou les clients, elles peuvent souffrir d'une gouvernance fragile et risquent de devenir excessivement dépendantes des donateurs externes.

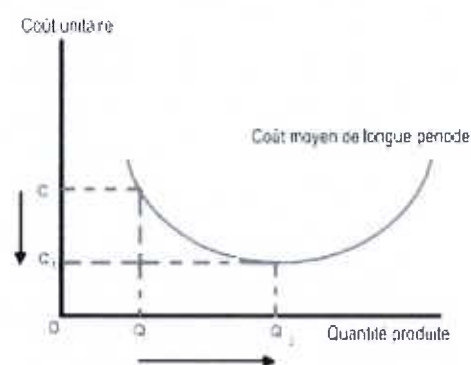


Illustration d'une économie d'échelle : l'accroissement de la production de  $Q_1$  vers  $Q_2$  provoque une baisse du coût moyen unitaire de  $C_2$  vers  $C_1$ .

## Les structures financières institutionnelles

Dans cette catégorie, en plus des banques commerciales, il faut classer les banques d'état, les banques de développement agricole, les banques d'épargne, les banques rurales et les institutions financières non-bancaires. Ces structures sont gérées et dirigées classiquement, offrent une large gamme de services financiers et contrôlent des réseaux d'agences qui peuvent s'étendre au-delà des frontières de leur pays d'origine. Ces institutions se sont néanmoins révélées être très réticentes à assumer des missions sociales et, parce que leur coût par opération est élevé, elles ne peuvent souvent pas proposer leurs services aux populations pauvres ou exclues. L'usage de plus en plus fréquent des informations non financières<sup>32</sup> pour mesurer les risques de certains crédits comme les crédits à la consommation a suscité un intérêt croissant de ces institutions pour la microfinance<sup>33</sup>.

Avec une gestion adéquate et un bon encadrement, chacune de ces structures internationales peut résoudre certains problèmes de la microfinance. Par exemple, des tentatives ont été faites pour mettre en relation des *self-help groups* avec des banques commerciales et des réseaux mutualistes en vue d'effectuer des économies d'échelle et d'encourager les efforts des banques commerciales d'aller au-devant des petits clients en intégrant dans leurs réseaux la banque mobile et les technologies de paiement électronique.

## Critiques de la microfinance

### Est-il évident que la microfinance réduit la pauvreté ?

Pour beaucoup de partisans de la microfinance, l'évidence que la microfinance est un outil efficace de lutte contre la pauvreté va de soi. Cette croyance a été l'objet d'un certain nombre de critiques<sup>34</sup>. Le sociologue Jon Westover a trouvé que l'essentiel de l'évidence de l'efficacité de la microfinance à réduire la pauvreté reposait sur des études de cas anecdotiques. Il a passé au crible 100 articles sur le sujet. Six articles seulement prenaient appui sur des données assez quantitatives pour être représentatives. Parmi ces 6 publications, l'une d'entre elles trouvait que la microfinance réduisait la pauvreté. Deux autres étaient dans l'incapacité de conclure que la microfinance réduisait la pauvreté bien que les auteurs attribuassent quelque effet positif au programme considéré. Les 3 autres études parvenaient, en gros, à la même conclusion : une majorité des participants avaient le sentiment que leurs affaires financières avaient évolué favorablement mais certains avaient le sentiment inverse<sup>35</sup>.

Le *guide de la Microfinance* de Boyé, Hajdenberg et Poursat, s'il reconnaît que certaines études ont conclu à l'absence d'impact ou à un impact négatif, ne leur donne guère de signification en raison de la fréquence trop faible de ces résultats. Les auteurs du guide retiennent que plusieurs études<sup>36</sup> menées à des années d'écart et sur différents continents ont montré que l'action des IMF recueillait des résultats impressionnants, tant sur le plan économique avec des impact sur le niveau de revenu et la capacité à épargner que sur le plan social avec des effets sur la scolarisation des enfants, l'accès aux soins et l'amélioration de l'habitat<sup>37</sup>.

### Taux d'intérêt élevé pour le microcrédit

Des critiques se sont également élevées sur les taux d'intérêt élevés auxquels devaient consentir les emprunteurs. En 2006, la moyenne des taux d'intérêt annuels se situait à 23,3 % pour un échantillon de 704 IMF ayant accepté de soumettre leurs bilans au *MicroBanking Bulletin*<sup>38</sup>. Muhammad Yunus s'est exprimé sur ce point dans l'édition 2007 d'*Un Monde sans Pauvreté*. Pour le fondateur de la Grameen Bank, les IMF qui proposent des taux d'intérêt supérieurs à 15 % pour des crédits à long terme, devraient être pénalisés.

### Bonne utilisation de l'argent des donateurs ?

La bonne utilisation de l'argent des donateurs a également été mis en question. Le CGAP a récemment émis l'idée que *« Une large part de l'argent dépensé n'est pas utilisé efficacement, soit parce qu'il se retrouve rattaché à des mécanismes de financement compliqués, ou bien l'argent est confié à des partenaires dont les performances ne sont pas crédibles. Dans certains cas, des programmes mal conçus ont retardé le développement de systèmes financiers inclusifs en produisant des distorsions de marché et en détournant des initiatives commerciales domestiques vers de l'argent bon marché ou gratuit<sup>39</sup>. »*

## Exploitation des bénéficiaires des IMF ?

On a aussi reproché aux animateurs des IMF de ne pas porter assez d'attention aux conditions de travail des ménages pauvres, particulièrement lorsque les emprunteurs deviennent des quasi-salariés des IMF à qui ils vendent de l'artisanat ou des produits agricoles qui ils travaillent. La détermination des IMF à aider les emprunteurs à diversifier et à accroître leurs revenus a induit ce type de relations dans plusieurs pays, notamment au Bangladesh, où des centaines de milliers d'emprunteurs travaillent effectivement comme salariés pour des filiales commerciales de la Grameen Bank ou de la BRAC. Selon ces critiques, les horaires, les vacances, les conditions de travail ainsi que la sécurité ne seraient pas soumises à une quelconque réglementation et les contrôles pour débusquer les abus seraient exceptionnels<sup>40</sup>.

## Faut-il cibler les plus pauvres ?

Parmi les programmes de microfinance, certains se donnent pour objectif spécifique de toucher des populations pauvres, parfois même, « les plus pauvres ». Ainsi les familles les plus démunies pourraient-elles améliorer leur situation grâce à la microfinance. Cette affirmation a soulevé quelques questions<sup>41</sup>:

- Les IMF qui prétendent viser les plus pauvres atteignent-elles vraiment leurs objectif ?
- N'est-il pas risqué d'endetter les plus pauvres qui n'auront pas les capacités de remboursement ?
- N'est-il pas préférable de viser un public moins pauvre afin de créer une dynamique économique qui profitera indirectement aux pauvres ?
- Si la microfinance n'atteint pas les pauvres, ne risque-t-elle pas de contribuer à l'accroissement des inégalités ?

Sur ces questions, les auteurs du *Guide de la microfinance* proposent quelques réponses<sup>42</sup>:

- La microfinance n'est pas un outil adapté pour toucher les indigents, c'est-à-dire « les plus pauvres ».
- La microfinance est pertinente pour les ménages très pauvres, capables d'initiatives économiques, mais les services financiers proposés doivent être accompagnés de services additionnels nécessitant des subventions de façon durable.
- C'est chez les ménages juste au-dessus du seuil de pauvreté, mais encore vulnérables, que le microcrédit trouve toute sa pertinence.

## Notes et références

1. \* Portail de la microfinance - Qu'est-ce que la microfinance (<http://www.lamicrofinance.org/section/faq>)
2. Robert Peck Christen, Richard Rosenberg & Veena Jayadeva. *Financial institutions with a double-bottom line: implications for the future of microfinance*. CGAP Occasional Paper, juillet 2004, p. 2-3.
3. Hernando de Soto, *L'autre sentier*, 1994, La découverte, page inconnue. édition anglaise *The Other Path: The Invisible Revolution in the Third World*. Harper & Row Publishers, New York, 1989, p. 162.
4. Marguerite Robinson. *The Microfinance Revolution: Sustainable Finance for the Poor* World Bank, Washington, 2001, p. 199-215
5. Sébastien Boyé, Jérémy Hajdenberg, Christine Poursat, *Le Guide de la microfinance*, Eyrolles, 2006, p.19
6. Brigit Helms, *Building Inclusive Financial Systems*, The World Bank, 2006, Washington, isbn =0821363603
7. Boyé et al. p.20
8. Boyé et al. p.21
9. Microfinance: An emerging investment opportunity. Deutsche Bank Dec 2007
10. <http://www.citiigroup.com/citi/microfinance/data/news080303b.pdf>
11. Helms (2006), p. xi
12. Helms (2006), p. xii

13. Robert Peck Christen. *What microenterprise credit programs can learn the moneylenders*, Accion International, 1989
14. Adams, Dale W., Douglas H. Graham & J. D. Von Pischke (eds.). *Undermining Rural Development with Cheap Credit*. Westview Press, Boulder & London, 1984.
15. Voir, par exemple Adrian Gonzalez & Richard Rosenberg. *The state of microfinance: outreach, profitability and poverty*, Consultative Group to Assist the Poor, 2006. Les termes anglais de l'alternative sont outreach/sustainability, c'est-à-dire littéralement assistance sociale et durabilité
16. Stuart Rutherford. *The Poor and Their Money*. Oxford University Press, New Delhi, 2000, p. 4. isbn =019565790X
17. Le terme anglais de *bulldozing* me paraît plus approprié, mais je ne sais pas comment le traduire
18. Marguerite Robinson, *The Microfinance Revolution: Sustainable Finance for the Poor*, Banque mondiale, 2001, p. 54
19. épargne *a priori* : c'est la traduction du terme anglais *saving up* imaginé par Rutherford. Cette traduction est proposée par Boyé et al., *Guide de la microfinance*, p. 34 alors que *saving down* est traduite par « épargne *a posteriori* »
20. Khandker, Shahidur R. *Fighting Poverty with Microcredit*, Bangladesh edition, The University Press Ltd, Dhaka, 1999, p. 78.
21. Graham A.N. Wright and Leonard Mutesasira. *The relative risks to the savings of poor people*, Micro-Save Africa, janvier 2001.
22. Robert Peck Christen, Richard Rosenberg & Veena Jayadeva. *Financial institutions with a double-bottom line: implications for the future of microfinance*. CGAP Occasional Paper, juillet 2004.
23. Dans cette phrase, un certain nombre de termes ont été traduits de l'anglais, il faudra regarder de près de quoi il s'agit.
24. Christen, Rosenberg & Jayadeva. *Financial institutions with a double-bottom line*, p. 5-6
25. *The MicroBanking Bulletin* #15, Microfinance Information eXchange, 2007, p. 30-31.
26. Voir, par exemple, Joachim de Weerd, Stefan Dercon, Tessa Bold et Alula Pankhurst, *Membership-based indigenous insurance associations in Ethiopia and Tanzania* ([http://wiego.org/ahmedabad/icon\\_papers.php#dercona](http://wiego.org/ahmedabad/icon_papers.php#dercona)). Voir aussi tintines
27. Brigit Helms, *La Création de secteurs financiers accessibles à tous*, CGAP/World Bank, Washington, 2006, p. 35-37 de l'édition anglaise *Access for All: Building Inclusive Financial Systems*.
28. Désigne une personne conservant l'argent d'un tiers, souvent un parent ou ami.
29. Sam Daley-Harris. *State of the Microcredit Summit Campaign Report 2006*, Microcredit Summit Campaign, Washington, 2006.
30. Traduction de l'anglais *Village Banking*, Voir en: [Village Banking](#)
31. Traduction de l'anglais *Mobile Banking*, à vérifier. Voir en: [Mobile banking](#)
32. informations non financières : en anglais, alternative data
33. Turner, Michael, Robin Varghese, et al. *Information Sharing and SMME Financing in South Africa*, ([http://www.infopolicy.org/\\_working/files/downloads/South-Africa-compressed-web.pdf](http://www.infopolicy.org/_working/files/downloads/South-Africa-compressed-web.pdf)) Political and Economic Research Council (PERC), p. 58.
34. T. Dichter, *Hype and Hope: The Worrisome State of the Microcredit Movement* (<http://www.legalcity.net/Index.cfm?fuseaction=MAGAZINE.article&ArticleID=8803808>) , [[Consultative Group to Assist the Poor (CGAP)]]
35. Westover J. (2008). The Record of Microfinance: The Effectiveness/Ineffectiveness of Microfinance Programs as a Means of Alleviating Poverty ([http://www.sociology.org/content/2008/\\_westover\\_finance.pdf](http://www.sociology.org/content/2008/_westover_finance.pdf)) . *Electronic Journal of Sociology*.
36. Études de synthèse citées par Boyé et al.  
Dossier thématique réalisé par le comité CERISE *Impact et performances sociales* ([http://www.lamicrofinance.org/resource\\_centers/impactperf](http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/impactperf))  
B.Haley et J.Murdoch, *Analysis of the effects of microfinance on poverty reduction, Results Canada*, Canadian International Development Agency, 2001.
37. Boyé et al., *Guide de la microfinance*, pp.93-96
38. Microfinance Information Exchange, Inc. *MicroBanking Bulletin*, Issue #15, automne 2007, p. 48.
39. Brigit Helms. *Access for All: Building Inclusive Financial Systems*. CGAP/World Bank, Washington, 2006, p. 97.
40. Farooque Chowdhury. The metamorphosis of the micro-credit debtor (<http://www.newagebd.com/2007/jun/24/oped.html>) New Age, 24 juin 2007.
41. Boyé et al., *Guide de la Microfinance*, pp.100-101
42. Boyé et al., *Guide de la microfinance*, p. 104

## Voir aussi

## Bibliographie

- Gaylord Goulet, *La Microfinance en Indonésie : La réussite d'un modèle ou l'échec d'une utopie ?*

*Le social business !*, les éditions du net, 2012. (ISBN 978-2-312-00281-1)

- Sébastien Boyé, Jérémy Hajdenberg, Christine Poursat, *Le Guide de la microfinance*, Eyrolles, 2006
- Hernando de Soto (trad. Michel Le Séac'h), *Le Mystère du capital : pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout ailleurs* [« The Mystery of Capital »], Flammarion, 2005 (ISBN 2082105040)

### Bibliographie proposée dans le guide de la microfinance

- CERISE/IRAM, *Guide opérationnel de l'analyse de la gouvernance d'une IMF*, 2005
- Monique Cohen, *Connaître la clientèle des IMF. Outils d'analyse pour les praticiens de la microfinance* USAID/AIMS, septembre 2001, ouvrage téléchargeable (<http://www.lamicrofinance.org/content/article/detail/14589>)
- Beatriz Armendariz de Aghion et Jonathan Morduch, *The economics of microfinance*, MIT Press, 2005.
- Yves Fournier et Dominique Gentil, *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ?*, Syros, 1993
- Dominique Gentil et al., *Microfinance. Orientations méthodologiques*, Commission européenne, 2000.
- Isabelle Guérin, Kanala Marius-Gnanou, Thierry Pairault, Jean-Michel Servet, *La Microfinance en Asie : entre traditions et innovations*, Karthala, 2005.
- Bridgit Helms, *La création de secteurs financiers accessibles à tous*, CGAP, 2006 (en anglais : *Building Inclusive Financial Systems*, The World Bank, 2006, Washington, isbn =0821363603)
- David Hulme et Paul Mosley, *Finance against Poverty*, Routledge, 1996.
- Joanna Ledgerwood, *Manuel de Microfinance*, Banque mondiale, 1998.
- Maria Nowak, *On ne prête (pas) qu'aux riches*, Jean-Claude Lattès, 2005.
- Marguerite Robinson, *The Microfinance Revolution: Sustainable Finance for the Poor*, Banque mondiale, 2001.
- Stuart Rutherford, *Comment les pauvres gèrent leur argent?*, GRET/Kathala, 2002. (en anglais: *The Poor and Their Money*. Oxford University Press, Delhi, 2000.
- Muhammad Yunus, *Vers un monde sans pauvreté*, Jean-Claude Lattès, 2007 (1<sup>re</sup> édition 1997).

### Autres ouvrages en français

- Hernando de Soto, *L'Autre Sentier*, 1994, La Découverte

### Ouvrages proposés par l'article de la wiki anglaise

- Adams, Dale W., Douglas H. Graham & J. D. Von Pischke (eds.). *Undermining Rural Development with Cheap Credit*. Westview Press, Boulder & London, 1984.
- Branch, Brian & Janette Klaehn. *Striking the Balance in Microfinance: A Practical Guide to Mobilizing Savings*. PACT Publications, Washington, 2002.
- Christen, Robert Peck, Jayadeva, Veena & Richard Rosenberg. *Financial Institutions with a Double Bottom Line*. Consultative Group to Assist the Poor, Washington 2004.
- Dichter, Thomas and Malcolm Harper (eds). *What's Wrong with Microfinance?* Practical Action, 2007.
- Dowla, Asif & Dipal Barua. *The Poor Always Pay Back: The Grameen II Story*. Kumarian Press Inc., Bloomfield, Connecticut, 2006.
- Gibbons, David. *The Grameen Reader*. Grameen Bank, Dhaka, 1992.
- Hirschland, Madeline (ed.) *Savings Services for the Poor: An Operational Guide*. Kumarian Press

Inc., Bloomfield CT, 2005.

- Khandker, Shahidur R. *Fighting Poverty with Microcredit*, Bangladesh edition, The University Press Ltd, Dhaka, 1999.
- Ledgerwood, Joanna and Victoria White. *Transforming Microfinance Institutions: Providing Full Financial Services to the Poor*. World Bank, 2006.
- Mas, Ignacio and Kabir Kumar. *Banking on mobiles: why, how and for whom?* CGAP Focus Note #48, juillet 2008.
- Raiffeisen, FW (translated from the German by Konrad Engelmann). *The Credit Unions*. The Raiffeisen Printing & Publishing Company, Neuwied on the Rhine, Germany, 1970.
- Wolff, Henry W. *People's Banks: A Record of Social and Economic Success*. P.S. King & Son, London, 1910.
- Maimbo, Samuel Munzele & Dilip Ratha (eds.) *Remittances: Development Impact and Future Prospects*. The World Bank, 2005.
- Wright, Graham A.N. *Microfinance Systems: Designing Quality Financial Services for the Poor*. The University Press, Dhaka, 2000.
- United Nations Department of Economic Affairs and United Nations Capital Development Fund. *Building Inclusive Financial Sectors for Development*. United Nations, New York, 2006.

## Articles connexes

---

- Micro-crédit
- Compte courant
- Compte d'épargne
- Collecte journalière
- Transfert d'argent

## Lien externe

---

- Catégorie microfinance ([http://www.dmoz.org/World/Fran%C3%A7ais/Commerce\\_et\\_%C3%A9conomie/Services\\_financiers/Financement\\_solidaire/Microfinance/](http://www.dmoz.org/World/Fran%C3%A7ais/Commerce_et_%C3%A9conomie/Services_financiers/Financement_solidaire/Microfinance/)) de l'annuaire dmoz

Ce document provient de « <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Microfinance&oldid=79300690> ».

Dernière modification de cette page le 1 juin 2012 à 00:42.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons paternité partage à l'identique ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

# Muhammad Yunus

**Muhammad Yunus** (né le 28 juin 1940 à Chittagong, Bangladesh) est un économiste et entrepreneur bangladais connu pour avoir fondé la première institution de microcrédit, la *Grameen Bank*, ce qui lui valut le prix Nobel de la paix en 2006. Il est surnommé le « banquier des pauvres »<sup>1</sup>.

## Sommaire

- 1 Enfance et famille
- 2 Formation
- 3 L'indépendance du Bangladesh
- 4 La Grameen Bank
- 5 Prix Nobel et autres récompenses
- 6 Film
- 7 Voir aussi
  - 7.1 Bibliographie
    - 7.1.1 Livres en français
  - 7.2 Liens externes
- 8 Notes et références

## Enfance et famille

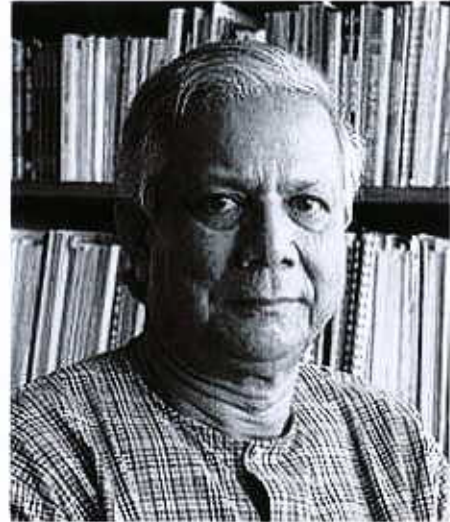
Issu d'une famille relativement aisée<sup>2</sup>, troisième enfant d'une famille de quatorze enfants, dont cinq sont morts en bas âge<sup>3</sup>, Muhammad Yunus naît le 28 juin 1940 dans le village de Bathua, Hathazari, dans le district de Chittagong, Bangladesh. Il passe les premières années dans son village natal puis sa famille s'installe en 1947 à Chittagong, la seconde ville du Bangladesh, où son père, Hazi Dula Mia Shoudagar, tient une bijouterie. Dans son autobiographie, Yunus présente son père comme un musulman pieux, soucieux de mener une existence sobre au plan matériel. Il souligne également l'ouverture de ses parents à l'égard du monde occidental.

Yunus se marie une première fois aux États-Unis en 1970, avec une jeune américaine d'origine russe, Vera Forostenko, qu'il rencontre à l'Université Vanderbilt<sup>4</sup>. Ils eurent en 1977 une fille, Monica Yunus, qui est soprano à New York<sup>5</sup>. Il divorce et se remarie en 1980 avec Afrozi Yunus, une professeur de physique de l'université de Jahangirnagar, avec qui il a eu sa seconde fille, Dina Yunus.

## Formation

Yunus étudie les premières années dans l'école de son village natal puis à l'école primaire Lamabazar

### Muhammad Yunus



Muhammad Yunus, 2006.

<b>Nom de naissance</b>	Muhammad Yunus
<b>Naissance</b>	28 juin 1940 <div> <span><span><span></span></span><span> </span></span>Bangladesh, [[Bathua (Chittagong), Bangladesh]]         </div>
<b>Nationalité</b>	bangladaise
<b>Profession</b>	économiste
<b>Distinctions</b>	Prix Nobel de la paix

et au Chittagong Collegiate School. Yunus fait son premier voyage à l'âge de treize ans grâce aux scouts. Il se rend au Pakistan occidental pour une rencontre nationale de scouts, le Jamboree Boy Scout national. À l'occasion d'une rencontre internationale, le Jamboree scout mondial de 1955, qui se tient au Canada il en profite pour visiter l'Europe et le Moyen-Orient. C'est ainsi que le jeune homme parcourt l'Inde, l'Amérique du Nord, l'Europe, se rend au Japon et aux Philippines à l'occasion de ces grands rassemblements internationaux.

En 1957, il s'inscrit en économie à l'université de Dhaka et obtient son Bachelor of Arts en 1960 et son Master of Arts l'année suivante. Une fois ces diplômes en poche, il devient enseignant en économie au *Chittagong College*. À 21 ans, il se fait entrepreneur, en mettant sur pied la première usine high-tech d'emballage et d'impression du Pakistan oriental. L'affaire est une réussite. La banque d'État *Industrial Bank* propose à Yunus un très gros prêt (10 millions de takas) mais en 1965 Yunus préfère en abandonner la gestion à ses jeunes frères pour partir préparer un doctorat aux États-Unis, grâce à une bourse Fulbright. Après une maîtrise à l'université du Colorado, Yunus s'inscrit en thèse à l'université Vanderbilt, sous la direction de Nicholas Georgescu-Roegen, économiste roumain controversé, connu aujourd'hui notamment pour ses recherches sur le thème de la « décroissance soutenable ». Une fois docteur en économie, Yunus obtient un poste à la Middle Tennessee State University.

## L'indépendance du Bangladesh

En 1971, la guerre de libération du Bangladesh éclate. Yunus décide de soutenir les indépendantistes. Il participe à plusieurs groupes locaux en faveur de l'indépendance en réunissant des fonds et menant une campagne dans les médias. Il publie aussi un journal nommé *Bangladesh Newsletter*<sup>6</sup>. Avec d'autres Bangladais résidant aux États-Unis, il crée le Bangladesh Citizen's Committee. Puis ils créent le centre d'information sur le Bangladesh à New York. Par la suite, Yunus aide des officiers bangladais travaillant à l'ambassade du Pakistan aux États-Unis à s'échapper de l'ambassade. Il fut aussi un membre actif de la Bangladesh Defence League créé par Fazlur Khan dans le but d'envoyer des armes et des munitions aux « Mukti bahini » (combattants pour la liberté)<sup>7</sup>. Finalement, lorsque l'indépendance du Bangladesh est proclamée en décembre 1971, il décide d'abandonner son poste de professeur d'université et rentre chez lui en juin 1972, pour mettre ses compétences au service de son « nouveau » pays.

## La Grameen Bank

Après avoir occupé le poste de sous-directeur à la *Planning Commission* du Gouvernement, où il se sent totalement inutile, il devient responsable du département d'économie de l'Université de Chittagong, construite en milieu rural. Selon ses mots, « une terrible famine frappait le pays, et j'ai été saisi d'un vertige, voyant que toutes les théories que j'enseignais n'empêchaient pas les gens de mourir autour de moi »<sup>8</sup>. Il décide alors de s'intéresser au mode de vie misérable des villageois vivant à proximité de l'université.

Avec des étudiants, il crée un groupe de « recherche-action », dont les premiers travaux porteront surtout sur des questions agronomiques (implantation de nouvelles espèces de riz, notamment). Ce n'est que dans un second temps que Yunus en vient à penser qu'une grande partie des problèmes rencontrés par les paysans pauvres de Jobra (le village voisin de l'Université de Chittagong) tiennent à leurs difficultés d'accès à des capitaux. Leurs terres sont généralement si petites qu'elles ne peuvent constituer une garantie pour les banques. Restent les usuriers locaux, dont les prêts sont offerts à des taux d'intérêt (plus de 20% par mois) qui bien souvent achèvent de précipiter les emprunteurs dans la misère. C'est ainsi que le jeune professeur d'économie en vient à proposer un premier « micro-prêt »

(quelques dollars) à quelques dizaines d'habitants du village, en utilisant son propre argent. L'effet de ces prêts au montant dérisoire s'avère rapidement très positif sur la situation matérielle des bénéficiaires. En outre, ces derniers remboursent sans difficulté leur bailleur de fonds.

Après avoir tenté d'impliquer une banque commerciale dans le lancement d'un premier programme de micro-crédit, Yunus décide de créer son propre programme. Celui-ci est officiellement mis en place en 1977, sous le nom de « Grameen » (*grameen* signifie village). C'est un succès immédiat, au Bangladesh tout d'abord, où la « Grameen » obtiendra le statut d'établissement bancaire en 1983, puis dans d'autres pays où le « modèle » s'exporte à partir de 1989. Aujourd'hui, près de 300 millions de personnes dans le monde bénéficient directement ou non de micro-crédits. La banque Grameen a par ailleurs considérablement diversifié ses activités depuis (industrie textile, téléphonie, production d'électricité par énergie solaire, etc.).



Muhammad Yunus, le fondateur de la Grameen Bank.

La philosophie du soutien à l'économie informelle à travers le succès de la Grameen Bank pourrait se réduire à cette conviction évoquée dans un entretien au Journal Le Monde du 25/04/2008 : « Tout le monde espère gagner de l'argent en faisant des affaires. Mais l'homme peut réaliser tellement d'autres choses en faisant des affaires. Pourquoi ne pourrait-on pas se donner des objectifs sociaux, écologiques, humanistes ? C'est ce que nous avons fait. Le problème central du capitalisme "unidimensionnel" est qu'il ne laisse place qu'à une seule manière de faire : rentrer des profits immédiats. Pourquoi n'intègre-t-on pas la dimension sociale dans la théorie économique ? Pourquoi ne pas construire des entreprises ayant pour objectif de payer décemment leurs salariés et d'améliorer la situation sociale plutôt que chercher à ce que dirigeants et actionnaires réalisent des bénéfices ? »

Début 2011, M. Yunus est concerné par une série d'attaques issues du gouvernement bangladais. Il comparait en justice après le dépôt d'une plainte par la municipalité de Dacca qui affirme que le yaourt Shakti Doi produit par la Grameen Danone Foods n'est pas bon pour la santé. Il comparait en justice après une plainte en diffamation déposée contre lui en 2007 pour des propos tenus sur la politique au Bangladesh. Il est aussi visé par une enquête réclamée par le gouvernement concernant les pratiques financières au sein de la Grameen Bank, qui, selon une émission de télévision norvégienne parue en décembre 2010<sup>9</sup>, aurait détourné entre 1996 et 1998 près de 100 millions de dollars d'aides perçues, au bénéfice d'une autre société, la Grameen Kalyan, sans lien avec le microcrédit<sup>10</sup>. En décembre 2010, le premier ministre bangladais Sheikh Hasina accuse le prix nobel de traiter la Grameen Bank comme sa propriété personnelle et affirme que la banque "suce le sang des pauvres " ("sucking blood from the poor").

En février 2011, plus de 50 organisations caritatives et de nombreuses personnalités publiques, telles que James Wolfensohn, Jagdish Sharan Verma et Yeadley Smith viennent au secours de Muhammad Yunus et de la Grammen Bank, qu'elles estiment être victimes d'une campagne de désinformation<sup>11,12</sup>. **La Grameen Bank n'est pas une oeuvre de charité, c'est une entreprise que seuls les pauvres utilisent.** Le 2 mars 2011, il a été exclu avec effet immédiat de la Grameen Bank<sup>13</sup>.

## Prix Nobel et autres récompenses

Yunus a reçu de nombreuses récompenses<sup>14</sup>, dont la plus importante distinction du Bangladesh, Independence Day Award et le Prix Nobel de la paix. Mohammad Yunus a eu le très rare privilège d’être nommé à la fois pour le « Nobel » d’Économie et le Nobel de la Paix en 2005<sup>15</sup> avant d'obtenir finalement, conjointement avec la Grameen Bank, le prix Nobel de la paix le 13 octobre 2006 pour « leurs efforts pour promouvoir le développement économique et social à partir de la base »<sup>16</sup>. Yunus a déclaré qu'il utilisera la récompense d'1,1 million d'euros en ouvrant un hôpital ophtalmologique, une usine de traitement de l'eau ainsi qu'à financer une société d'agroalimentaire en partenariat avec Danone. Cela sera mis en œuvre avec la création d'une coentreprise, la Grameen Danone Foods, reposant sur un modèle d'entrepreneuriat social ou «social business».

Yunus a également reçu de nombreux titres honorifiques<sup>17</sup>. Il a reçu le titre de Docteur honoris causa de l'Université catholique de Louvain (UCL)<sup>18</sup> le 2 février 2003 et de l'université de Mons le 18 octobre 2010<sup>19</sup>.

Il fait partie en 2007 du groupe des Global Elders (anglais signifiant les anciens, ou sages, universels), créé par Nelson Mandela afin de promouvoir la paix et les droits de l'homme dans le monde. Il est également membre d'honneur du Club de Budapest, dont il a reçu, en 1997 le Prix Conscience Planétaire<sup>20</sup>.

Muhammad Yunus est également membre du comité d'honneur de la Fondation Chirac<sup>21</sup>, lancée en 2008 par l'ancien chef de l'Etat Français Jacques Chirac pour agir en faveur de la paix dans le monde.

## Film

Une fiction internationale de cinéma fondée sur son aventure est en cours de production. D'initiative française (Nicolas Jourdier et Christian de Boisredon), il s'agit d'une production entre la France et le Royaume-Uni. D'autres projets de film sur Yunus et Grameen existent dont un projet italien.

## Voir aussi

- Club de Budapest
- Grameen Bank
- Microcrédit

## Bibliographie

- (en) David Bornstein, *The Price of a Dream*, Chicago, University of Chicago Press, 1997, 342 pages.
- (fr) Mehedi Hasan, Emmanuel Raufflet, Yves-Marie Abraham, *Muhammad Yunus et la Grameen Bank : la découverte et l'expansion du micro-crédit*, Centre de cas, HEC Montréal, 2006, 15 pages.
- (en) Muhammad Yunus, *Banker to the Poor*, New-York, Public Affairs, 2003, 258 pages.
- (en) Muhammad Yunus, *A World Without Poverty*, Public Affairs, 2008
- (en) Muhammad Yunus, Karl Weber, *Building Social Business*, Public Affairs, 2010

## Livres en français

- *Portraits de microentrepreneurs*, avec Jacques Attali, Ed. Le Cherche midi - 2006, (ISBN 978-2-7491-0669-4)

- *Vers un monde sans pauvreté*, avec Alan Jolis, Ed. J.-C. Lattès - 1997, (ISBN 978-2-253-12206-7)
- *Vers un nouveau capitalisme*, Ed. J.-C. Lattès, 2008, (ISBN 978-2-7096-2914-0)
- *Manifeste pour une économie plus humaine*, Ed. J.-C. Lattès, 2011, (ISBN 978-2-7096-3550-9)

## Liens externes

- Site du prix Nobel de la Paix 2006 ([http://nobelprize.org/nobel\\_prizes/peace/laureates/2006/index.html](http://nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2006/index.html))
- Site du Prix mondial de l'alimentation 1994 (<http://www.worldfoodprize.org/laureates/Past/1994.htm>)
- *L'économiste bangladaise Muhammad Yunus reçoit son prix Nobel de la paix* (<http://www.matin.qc.ca/affaires.php?article=20061210125953>) , *Presse canadienne*, 2006-12-10
- Site de Grameen (<http://www.grameen.com>)

## Notes et références

- (en) Cet article est partiellement ou en totalité issu de l’article de Wikipédia en anglais intitulé « Muhammad Yunus ([//en.wikipedia.org/wiki/Muhammad\\_Yunus?oldid=81966381](http://en.wikipedia.org/wiki/Muhammad_Yunus?oldid=81966381)) » (voir la liste des auteurs ([//en.wikipedia.org/wiki/Muhammad\\_Yunus?action=history](http://en.wikipedia.org/wiki/Muhammad_Yunus?action=history)) )
  - « Banquier des pauvres (<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2006-10-16-Banquier-des-pauvres>) », *Le Monde diplomatique*, 16 octobre 2006
  - David Bornstein, *The Price of a Dream*, University of Chicago, 1997, p.64 cité dans Mehedi Hasan et al., *Muhammad Yunus et la Grameen Bank : la découverte et l'expansion du microcrédit*, HEC Montréal
  - La Libre* ([http://www.lalibre.be/article.phtml?id=10&subid=83&art\\_id=309475](http://www.lalibre.be/article.phtml?id=10&subid=83&art_id=309475)) , Le Nobel à Yunus, le banquier des pauvres, 13 octobre 2006
  - Muhammad Yunus, from Fulbright Scholar to Banker of the World's Poor (<http://usinfo.state.gov/xarchives/display.html?p=washfile-english&y=2004&m=January&x=20040108182753atarukp0.664654>)
  - <http://www.monicayunus.com/>
  - [[zonecours.hec.ca/documents/H2006-1-698990.MuhammadYunusEm310106.doc](http://zonecours.hec.ca/documents/H2006-1-698990.MuhammadYunusEm310106.doc) Hasan et al., Muhammad Yunus et la Grameen Bank : la découverte et l’expansion du microcrédit? HEC Montréal]
  - Interview de Muhammad Yunus en bengalî ([http://www.prothom-alo.org/archive/news\\_details\\_mcat.php?dt=2006-10-14&issue\\_id=48&cat\\_id=4&nid=NzUxOA==&mid=NA==](http://www.prothom-alo.org/archive/news_details_mcat.php?dt=2006-10-14&issue_id=48&cat_id=4&nid=NzUxOA==&mid=NA==))
  - Cité dans *Le Monde*, dimanche 15 - lundi 16 octobre 2006, p4
  - <http://www.performancebourse.com/actualites/la-grameen-bank-de-muhammad-yunus-accusee-de-detournement-de-fonds,2394.html>
  - <http://www.performancebourse.com/actualites/muhammad-yunus-attaque-par-le-gouvernement-bangladais,2571.html>
  - <http://www.thedailystar.net/newDesign/news-details.php?nid=174549>
  - <http://gulffnews.com/business/banking/younus-urged-to-retain-as-grameen-bank-probed-1.763756>
  - AFP, « Le Prix Nobel Yunus limogé de sa banque (<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2011/03/02/97002-20110302FILWWW00451-le-prix-nobel-yunus-limoge-de-sa-banque.php>) », *Le Figaro*, 2 mars 2011. Consulté le 2 mars 2011.
  - 1978** : President's Award, Bangladesh ; **1984** : Ramon Magsaysay Award, Philippines; **1985** : Bangladesh Bank Award, Bangladesh ; **1985** : Shwadinota Dibosh Puroshkar (Independence Day Award), Bangladesh ; **1989** : Aga Khan Award for Architecture, Suisse ; **1993** : Mohamed Shabdeen Award for Science, Socio-Economic, Sri Lanka ; **1993** : CARE Humanitarian Award ; **1994** : World Food Prize, États-Unis ; **1995** : Max Schmidheiny Freedom Prize ; **1996** : Simon Bolivar Prize, Venezuela ; **1997** : Man for Peace Award, Italie ; **1998** : Prince of Asturias Award for Concord, Espagne ; Ozaki(Gakudo) Award, Japon ; Indira Gandhi Award, Inde ; Sydney Peace Prize, Australie ; **1999** : Rotary Award for World Understanding, États-Unis ; Golden Pegasus Award, Italie ; Roma Award for Peace and Humanitarian Action, Italie ; **2000** : King Hussein Humanitarian Leadership Award, Jordanie ; **2001** : International Cooperation Prize Caja de Granada, Espagne ; “NAVARRA” International Aid Award, Espagne ; Grand Prize of the Fukuoka Asian Culture Prize, Japon ; **2002** : Mahatma Gandhi Award, États-Unis ; **2003** : Volvo Environment Prize, Suède ; **2004** : Citta di Orvieto Award, Italie ; Nikkei Asia Prize, Japon ; The Economist Award for Social and Economic Innovation, États-Unis (Sources : [1] (<http://www3.babson.edu/Centers/Glavin/About/Features/upload/Muhammad%20Yunus%20Short%20Bio-data.pdf>) , [http://en.wikipedia.org/wiki/Muhammad\\_Yunus](http://en.wikipedia.org/wiki/Muhammad_Yunus), Liste des récompenses sur le site officiel de la Grameen (<http://www.grameen-info.org/bank/Listofawards.html>) )
  - Le Monde.fr : Muhammad Yunus, un Nobel "prêteur d'espoir" (<http://www.lemonde.fr/web/article>

/0,1-0@2-3210,36-823502,0.html)

16. Site officiel du prix Nobel de la Paix ([http://nobelprize.org/nobel\\_prizes/peace/laureates/2006/index.html](http://nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2006/index.html))
17. University of East Anglia, Grande Bretagne (1992), Oberlin College, États-Unis (1993), University of Toronto, Canada (1995), Haverford College, États-Unis (1996), Warwick University, Grande Bretagne (1996), Saint Xaviers' University, États-Unis (1997), University of the South, États-Unis (1998), Katholieke Universiteit Leuven, Belgique (1998), Yale University, États-Unis (1998). Brigham Young University, États-Unis (1998), University of Sydney, Australie (1998), Queensland University of Technology, Brisbane, Australie (2000), University of Turin, Italy (2000), Colgate University, Hamilton, États-Unis (2002), Université Catholique de Louvain, Belgique (2003), Universidad Nacional De Cuyo, Argentine (2003), University of Natal, Afrique du Sud (2003), Bidhan Chandra Krishi Viswayvidyalaya, Inde (2004), Asian Institute of Technology, Thaïlande (2004), University of Florence, Italie (2004), University of Bologna, Italie (2004), University of Complutense, Espagne (2004) (source : [2] (<http://www3.babson.edu/Centers/Glavin/About/Features/upload/Muhammad%20Yunus%20Short%20Bio-data.pdf>) , Liste des titres sur le site officiel de la Grameen (<http://www.grameen-info.org/bank/Listofawards.html>) )
18. Université catholique de Louvain (UCL) (<http://www.uclouvain.be/6282.html>)
19. <http://portail.umons.ac.be/FR/actualites/Pages/LePrixNobeldelaPaixremetdesdiplomesalUMONS.aspx> Site de l'Université de Mons
20. Remise du *Prix Conscience Planétaire* (<http://www.clubofbudapest.org/p-aw-yunus-sabet.php>)
21. Comité d'honneur de la Fondation Chirac (<http://www.fondationchirac.eu/fondation/comite-d-honneur>)

Ce document provient de « [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Muhammad\\_Yunus&oldid=78497639](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Muhammad_Yunus&oldid=78497639) ».

Dernière modification de cette page le 9 mai 2012 à 00:24.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons paternité partage à l'identique ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

# La microfinance dans le monde

**Le microcrédit, un principe économique expérimenté dans les pays en voie de développement avant d'essaimer à travers le monde**



Le microcrédit a fait son apparition dans les années 70 au Bangladesh avec la création de la Grameen Bank par le professeur Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix 2006, qui souhaitait permettre aux femmes pauvres de son pays de développer de petites activités économiques.

La méthode sera ensuite exportée en Guinée et au Burkina Faso, puis transposée en France et en Europe par Maria Nowak, fondatrice de l'Adie. Le succès de ce nouveau modèle économique, qui propose aux personnes situées en "bas de la pyramide sociale" de créer leur propre emploi, ne s'est pas démenti depuis.

Le microcrédit a essaimé dans d'autres pays d'Europe sous l'impulsion de l'Adie, et a diversifié ses applications : outre le microcrédit professionnel, les micro-entrepreneurs se voient désormais proposer des microcrédits personnels pour l'emploi ainsi que des micro-assurances.

Au fil du temps, l'Adie a toujours agi en pionnière pour diffuser aux autres pays d'Europe ses méthodes et ses valeurs.

L'Adie est membre du Réseau Européen de Microfinance (REM) et du Microfinance Center (MFC) et étend actuellement son action en mettant son savoir-faire au service des pays qui souhaitent se lancer dans l'aventure de la microfinance.

Quant à la Grameen Bank, elle a récemment démarré une activité de microcrédit à New-York, avant de s'implanter à San Francisco. Car au cœur même des pays développés, des poches de misère subsistent, qui pénalisent les individus n'ayant pas accès au système bancaire.

## Etat des lieux du microcrédit dans le monde



A l'heure actuelle, on compte dans le monde plus de 80 millions de clients du microcrédit.

A côté de plusieurs "banques des pauvres" en Asie, dont chacune compte 2 à 3 millions de clients, il existe des banques d'orientation plus commerciale particulièrement en Amérique Latine, ou encore des coopératives d'épargne-crédit en Afrique, ainsi qu'un grand nombre d'ONG de microcrédit à travers le monde.

Une part croissante de ces institutions de microfinance couvre ses coûts et peut donc se développer en toute autonomie.

Depuis la fin des années 1980, le microcrédit s'est implanté aussi aux Etats-Unis et en Europe. Il s'est étendu très rapidement en Europe centrale et orientale où l'effondrement du secteur public et le chômage en résultant ont été à l'origine d'une demande très forte et d'une offre soutenue par les bailleurs de fonds internationaux.

Dans l'ensemble des pays post-communistes, le nombre de clients du microcrédit est évalué à 3 millions.

## Perspectives



Le microcrédit est en croissance rapide et s'ouvre vers d'autres services financiers : épargne, transferts, micro-assurance etc.

Il intéresse de plus en plus les banques, qui découvrent un marché immense - près d'un milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès au crédit - et des méthodes adaptées à cette clientèle spécifique, qui leur permettent d'assurer la rentabilité financière. Ces banques interviennent à travers des filiales spécialisées, des prises de participation, des lignes de crédit aux ONG et des partenariats de toutes sortes.

Sur le plan social, le microcrédit est reconnu comme l'un des moyens de réaliser l'Objectif du millénaire pour le développement: réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour, évalué actuellement à 2 milliards.

En Europe, les opérateurs de microcrédit se sont regroupés au sein du Microfinance Center (MFC) et du Réseau Européen de Microfinance (REM) qui couvrent l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne.

- Basé en Pologne, Microfinance Center (MFC) pour l'Europe centrale et orientale a été fondé en 1997. Représentant 27 pays, 110 institutions de microfinance y adhèrent aujourd'hui. Le MFC cherche à développer une microfinance qui conjugue performances sociales et financières, et mène différentes actions pour développer les bonnes pratiques et stimuler l'innovation.
- Le Réseau Européen de Microfinance (REM), fondé par Maria Nowak et basé en France, regroupe actuellement 87 membres et partenaires répartis dans 21 pays européens.

Les deux centres, qui collaborent étroitement, ont pour but de diffuser les bonnes pratiques, d'organiser des échanges mutuels et de formuler des propositions aux gouvernements et à la Commission Européenne en matière d'environnement institutionnel du microcrédit.



**Les chiffres clés de la microfinance dans le monde (2008 - source MixMarket)**

- 80 millions de personnes dans le monde ont recours à la microfinance
- Prêt moyen par emprunteur: 591\$
- 1 700 organismes de microfinance

#### **Quelques sites de référence sur la microfinance**

MixMarket (EN) - [www.mixmarket.org](http://www.mixmarket.org)

Microfinance Summit (EN) - [www.microcreditsummit.org](http://www.microcreditsummit.org)

Lamicrofinance.org - [www.lamicrofinance.org](http://www.lamicrofinance.org)

Réseau Européen de Microfinance - [www.european-microfinance.org](http://www.european-microfinance.org)

Microfinance Center - [www.mfc.org.pl](http://www.mfc.org.pl)

Retrouvez des documents relatifs à la microfinance dans l'Espace Presse et Etudes de l'Adie.

L'Adie remercie Entrepreneurs du Monde pour les photos illustrant cette page.

**Présentation du rapport « Le microcrédit »..... p. 40**

Inspection Générale des Finances, *Site web la Documentation française*  
([www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)), décembre 2009, 321 p.

*Sommaire*  
*Introduction*  
*Synthèse*



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI**

**MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT**

**IGF**  
INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

**RAPPORT**

**N° 2009-M-085-03**

**LE MICROCRÉDIT**

Établi par

Magali BRABANT  
Inspecteur des finances

Pascale DUGOS  
Inspecteur des finances

Florent MASSOU  
Inspecteur des finances

Sous la supervision de  
Thierry BERT  
Inspecteur général des finances

**- DÉCEMBRE 2009 -**

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
<b>1. OUTIL D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION FINANCIÈRE, LE MICROCRÉDIT S'EST DÉVELOPPÉ EN FRANCE DE FAÇON EMPIRIQUE.....</b>	<b>3</b>
1.1. À la confluence de plusieurs politiques publiques, le microcrédit se développe rapidement en France grâce à des initiatives privées relayées par les pouvoirs publics.....	3
1.1.1. <i>Conciliant des objectifs économiques et sociaux, la France a développé une conception particulière du microcrédit.....</i>	<i>3</i>
1.1.2. <i>Le microcrédit bénéficie de soutiens publics apportés sous forme de subventions ou de garanties.....</i>	<i>8</i>
1.2. Les modalités d'intervention des acteurs, tout comme leur degré d'implication, mettent en évidence des philosophies d'action différentes.....	14
1.2.1. <i>Les acteurs financiers du microcrédit ont adopté des approches substantiellement différentes qui témoignent notamment d'une inégale recherche de l'équilibre économique.....</i>	<i>14</i>
1.2.2. <i>Les prestations d'accompagnement, nombreuses en matière de création d'entreprise, sont très diffuses.....</i>	<i>18</i>
1.3. Si l'utilité économique et sociale du microcrédit est réelle, la mesure de l'efficacité des différents modèles pourrait être améliorée.....	20
1.3.1. <i>Le microcrédit, dont le coût pour la collectivité est inférieur à celui de l'inactivité, présente une utilité individuelle comme collective réelle.....</i>	<i>20</i>
1.3.2. <i>Les indicateurs utilisés par les différents réseaux sont peu homogènes et inégalement développés.....</i>	<i>22</i>
<b>2. DANS UN CONTEXTE DE FORTE CROISSANCE, L'ACTIVITÉ DE MICROCRÉDIT DOIT FAIRE L'OBJET D'UN PARTENARIAT PUBLIC - PRIVÉ MIEUX STRUCTURÉ, FONDÉ SUR UN PRINCIPE GÉNÉRAL DE TRANSPARENCE.....</b>	<b>23</b>
2.1. Le secteur doit se doter d'outils de suivi et de pilotage ce qui implique la détermination préalable d'une définition claire du microcrédit.....	24
2.1.1. <i>Le microcrédit, professionnel comme personnel, mérite d'être défini.....</i>	<i>24</i>
2.1.2. <i>Un dispositif de pilotage et d'évaluation doit être mis en place.....</i>	<i>25</i>
2.2. L'État doit mobiliser au mieux ses différents outils d'intervention.....	27
2.2.1. <i>L'offre d'accompagnement doit être plus lisible pour le bénéficiaire.....</i>	<i>27</i>
2.2.2. <i>Le dispositif de garantie mérite d'être simplifié et pleinement exploité.....</i>	<i>29</i>
2.2.3. <i>L'intervention directe de l'État en matière de refinancement n'est pas souhaitable.....</i>	<i>30</i>
2.3. L'offre de microcrédit peut être consolidée en recherchant une plus grande implication des banques et le développement de leurs partenariats avec les institutions de micro-finance.....	31
2.3.1. <i>L'augmentation de la demande de microcrédit nécessite l'implication conjointe des banques et des IMF.....</i>	<i>31</i>
2.3.2. <i>Tout en laissant aux acteurs le choix des modes de distribution, leur degré d'implication dans le microcrédit devrait faire l'objet d'une communication publique.....</i>	<i>32</i>

## INTRODUCTION

Par lettre de mission en date du 19 août 2009, le ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a confié à l'Inspection générale des finances (IGF) une mission relative à l'évaluation et aux perspectives de l'économie solidaire.

Combinant le développement d'une activité économique à un mode de gestion axé moins sur le profit que sur la qualité des liens sociaux et sur la recherche d'un impact direct sur des publics défavorisés, l'économie solidaire englobe de nombreux dispositifs réglementés et/ou soutenus par la puissance publique : l'insertion par l'activité économique, la micro-finance, mais également des dispositifs relativement informels (systèmes d'échange locaux par exemple).

Compte tenu, d'une part, de l'ampleur du champ couvert par la notion d'économie solidaire et, d'autre part, de l'existence récente de travaux sur certaines de ses composantes, la mission a centré ses travaux, en accord avec le cabinet du ministre, sur les dispositifs de micro-finance, tout particulièrement sur le microcrédit. Ces mécanismes de financement prennent en effet une acuité particulière dans un contexte de crise économique et d'accroissement du taux de chômage.

Directement inspiré de l'action de Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix, le microcrédit français se distingue, dans ses modalités de mise en œuvre, du modèle de la *Grameen bank*<sup>2</sup> en raison d'un contexte économique et social différent. Le microcrédit s'est développé en France au cours des vingt dernières années sous l'impulsion d'acteurs associatifs et tout particulièrement de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE). Si le développement du microcrédit est rapide, l'encours des prêts demeure modeste : en septembre, l'encours des microcrédits accordés par l'ADIE, principal acteur du secteur, s'établissait ainsi à 46 M€.

Initialement conçu comme un outil d'insertion professionnelle par la création de petites activités indépendantes, il vise des publics qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit bancaire, notamment du fait de leur situation économique ou sociale précaire. Ce microcrédit professionnel a été complété, en 2005, par un microcrédit « personnel » visant à financer des projets d'insertion plus divers, qu'il s'agisse de l'accès ou du maintien dans l'emploi salarié ou du financement de projets personnels.

Le microcrédit « à la française » ne se limite pas à une opération de prêt classique mais inclut également des prestations d'accompagnement social ou professionnel des bénéficiaires.

---

<sup>2</sup> Fondée par Muhammad Yunus au Bangladesh, la *Grameen bank* est une institution de microcrédit qui propose des prêts à des personnes ne présentant pas de garantie mais se solidarisant et se cautionnant entre elles.

## Rapport

Bien que la France soit pionnière en Europe, le microcrédit s'y développe de façon relativement empirique (1). En l'absence de définition claire de l'outil, la plupart des acteurs s'estiment impliqués dans sa distribution. Pourtant, il apparaît à l'examen que le secteur bancaire a du mal à justifier de manière chiffrée, et même à appréhender, son implication dans le microcrédit professionnel. Par ailleurs, la doctrine d'emploi du microcrédit personnel n'est pas clairement établie (1.1). De plus, les différents acteurs ont développé des doctrines d'intervention sensiblement différentes tant en matière de modes de distribution que d'équilibre économique ou d'accompagnement (1.2). Sans rechercher une standardisation des pratiques des acteurs, qui peuvent s'avérer complémentaires, des outils d'observation et d'évaluation devraient être développés. En effet, si l'utilité économique et sociale du microcrédit est réelle, la mesure de l'efficacité des différents modèles pourrait être améliorée (1.3).

Ces différentes questions revêtent une importance nouvelle dans un contexte de croissance du microcrédit, croissance qui paraît appelée à se poursuivre (2). Alors que le contexte économique et la promotion de la création d'entreprises comme voie d'insertion vont alimenter la demande de microcrédit, une certaine structuration de l'activité est à l'évidence souhaitable. S'il ne semble pas pertinent de normer les modalités d'intervention des différents acteurs du secteur, cette structuration pourrait se fonder sur un principe général de transparence s'appliquant à toutes les parties prenantes. L'ensemble des acteurs devrait ainsi se doter, sur la base d'une définition claire du microcrédit, d'outils homogènes de suivi de l'activité et de mesure des performances (2.1). Cette structuration implique également pour l'État de mobiliser au mieux ses moyens d'intervention (2.2). Elle nécessite enfin une réflexion sur le rôle des différents acteurs. Il apparaît en effet que l'offre de microcrédit pourrait être consolidée en recherchant une plus grande implication des banques et le développement de leurs partenariats avec les institutions de micro-finance (2.3).

Le présent rapport est accompagné de huit annexes :

- état des lieux du microcrédit en France ;
- microcrédit et réglementation ;
- intervention publique au bénéfice des acteurs du microcrédit et des micro-créateurs ;
- modèles économiques des acteurs du microcrédit ;
- pilotage et mesure de la performance du microcrédit ;
- la demande potentielle de microcrédit peut-elle être évaluée ?
- quel rôle des banques demain ?
- la finance solidaire.

## SYNTHÈSE

Par lettre de mission du 19 août, le Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a chargé l'Inspection générale des finances d'une évaluation des outils de l'économie solidaire. Les conclusions, initialement demandées pour la fin février 2010, ont été remises à la fin de l'année 2009, en accord avec le Cabinet, afin de permettre au Gouvernement d'en tenir compte le cas échéant dans la discussion à l'Assemblée nationale de la loi sur le crédit à la consommation. En contrepartie, il a été demandé à la mission de concentrer ses investigations sur la micro-finance et le microcrédit, sans examiner l'ensemble des institutions et entreprises d'insertion par l'économie, ce dernier champ étant trop vaste pour pouvoir être correctement audité dans les délais convenus.

En limitant l'enquête au microcrédit, professionnel et personnel, et à la micro-finance, la mission a pu se concentrer sur les dispositifs de crédit et de garanties qui permettent à des populations défavorisées de créer des entreprises (entreprises individuelles ou très petites entreprises) ou de se maintenir en situation d'employabilité.

### 1. CONSTATS

Les investigations menées ont abouti à cinq constatations majeures.

- ♦ Il n'existe aucune définition légale ou réglementaire du terme « microcrédit ».

De ce fait, chacun prétend en faire, dès lors que de petits crédits, à vocation plus ou moins sociale, sont alloués par l'institution qu'il représente. C'est évidemment un abus de langage.

Le microcrédit a été lancé au Bangladesh par Muhammad YUNUS pour permettre aux plus pauvres de ses concitoyens de créer des entreprises. C'est ce concept qui a été repris il y a une vingtaine d'années, sous l'impulsion de Maria NOWAK, par l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE). Il a été conforté par deux communications de la Commission européenne, qui a tenté d'en approcher une définition certes non réglementaire, mais relativement consensuelle. L'État lui même, sans définir le microcrédit, en adopte une conception implicite en fixant d'une part les conditions que doivent remplir les associations qui les distribuent, d'autre part les règles de fonctionnement des fonds qui les garantissent.

- ♦ Cette activité s'est développée de manière empirique, ce qui est normal mais affecte la lisibilité du dispositif pour les bénéficiaires.

Pionnière en la matière, l'ADIE a commencé par accorder des microcrédits sur ses fonds propres associatifs ; elle a été autorisée par la loi « nouvelles régulations économiques » de 2001 à se refinancer auprès des banques, mais uniquement pour les prêts consentis aux chômeurs et aux titulaires de *minima* sociaux. En 2009, la loi de modernisation de l'économie (LME) étendait cette possibilité de refinancement aux prêts accordés aux entreprises de moins de trois salariés, et aux microcrédits dits « personnels ».

Entre temps, était créé en 2005 le fonds de cohésion sociale (FCS). Confié à la Caisse des dépôts et consignations (CDC), il a pour vocation d'assurer la garantie du microcrédit professionnel et personnel selon deux modalités distinctes.

En matière professionnelle, le FCS abonde de nombreux fonds existants<sup>1</sup>, confiés en gestion à une association nationale, France Active, qui développait déjà une activité reconnue en la matière pour le compte de l'État. Dans le domaine du microcrédit personnel, le FCS assure directement la gestion des garanties des prêts bancaires ou associatifs.

Ce développement du microcrédit s'est également appuyé sur différents réseaux d'aide à la création d'entreprises dont la vocation, plus large, est de soutenir les futurs entrepreneurs. Le réseau France initiative, qui accorde en outre des prêts d'honneurs, et le réseau des Boutiques de gestion ont ainsi participé à la croissance du microcrédit.

Un certain nombre d'autres associations allouant des microcrédits au niveau régional ont fait par ailleurs leur apparition, sous l'impulsion de la Caisse d'épargne Provence Alpes Corse dans le Sud Est (CRÉASOL) ou sur initiative conjointe du Crédit municipal de Bordeaux, de la Caisse d'épargne et des collectivités locales (CSDL).

Enfin, l'État vient de mettre en place un dispositif national pour accorder des prêts aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (NACRE). Ces prêts d'honneur, quasi fonds propres, sont appelés à déclencher des prêts bancaires d'un montant au moins équivalent, et sont assortis obligatoirement d'un dispositif d'accompagnement. Le paysage est là encore très éclaté. On dénombre ainsi 824 prestataires d'accompagnement agréés pour ce dispositif, qui se font d'ailleurs souvent concurrence pour effectuer telle ou telle prestation rémunérée par l'État.

Ce foisonnement d'initiatives nationales ou locales, publiques ou privées, est parfaitement justifié par l'urgence sociale. Il demeure que lorsqu'on se met à la place des bénéficiaires potentiels, l'offre de soutien est peu lisible, d'autant que l'information est mal structurée.

- Le paysage est d'autant plus complexe que chaque acteur vise un modèle économique différent.

L'activité d'accompagnement, tout comme l'activité de prêt d'honneur, ne peuvent atteindre, par définition, l'équilibre économique dans la mesure où leur activité ne dégage aucun produit.

L'ADIE, principal acteur du secteur, vise l'équilibre de son activité de crédit, hors accompagnement professionnel et social, en 2013. CRÉASOL ne vise en revanche qu'un équilibre limité entre le coût de ses ressources financières et le produit de ses prêts, son fonctionnement étant pris en charge par la Caisse d'épargne à hauteur de 700 k€ par an. La CSDL estime qu'aucun équilibre n'est possible, s'agissant d'une activité sociale. Les banques enfin n'isolent pas l'activité de microcrédit et n'ont donc pas mis en place de modèle spécifique. En particulier, leur démarche en matière de microcrédit professionnel s'inscrit dans le cadre plus large de leur offre aux créateurs d'entreprise. Ces divergences se repercutent immédiatement sur les politiques suivies en termes de taux d'intérêt.

Les associations qui ne recherchent pas ou peu d'équilibre financier, pratiquent des taux d'intérêt faibles en privilégiant une approche sociale et presque morale. Pour l'ADIE, il doit contribuer autant que possible à l'équilibre financier souhaité, à côté des gains de productivité à réaliser.

D'où des différences du simple au triple, les taux allant de 4 % à CREASOL à environ 13 % à l'ADIE, ce qui peut servir de prétexte à des critiques plus ou moins vives entre les associations, pourtant tendues vers le même but.

---

<sup>1</sup> Le fonds de garantie pour la création, la reprise ou le développement d'entreprises à l'initiative des femmes, le fonds de garantie pour les structures d'insertion par l'économie et le fonds de garantie pour le développement d'ateliers protégés sont des fonds d'État, regroupés depuis 2005 dans le fonds de garantie pour l'entrepreneuriat féminin et l'insertion. Par ailleurs, l'État abonde, aux côtés des collectivités locales, des fonds « Galland » dont l'objet est comparable.

D'après les calculs de la mission et compte tenu du faible montant de ses prêts, l'équilibre ne serait atteignable pour l'ADIE que moyennant un triplement de sa productivité ou un taux d'intérêt d'environ 32 % ce qui ne paraît pas possible. En revanche, un équilibre semble atteignable pour des opérations d'un montant supérieur.

- Le « microcrédit personnel » constitue une zone floue, à la lisière des objectifs de la solidarité nationale

Le microcrédit « personnel » a été conçu initialement comme un crédit consenti à une personne particulièrement défavorisée pour lui permettre d'acquérir les moyens de trouver une activité ou de se maintenir en situation d'employabilité. Très rapidement, il a financé des objets divers, y compris dans le domaine médical (optique, soins dentaires), mais aussi parfois dans le domaine de l'équipement ménager. A l'examen, chaque cas peut être justifié, au risque que la définition s'étende à l'excès.

- Ces observations ne doivent pas masquer le fait que le secteur du microcrédit, professionnel et personnel, est extrêmement utile, malgré sa faible ampleur.

Le secteur est d'une taille infime par rapport à la masse du crédit distribué au niveau national. En 2008, en chiffres arrondis, 13 000 microcrédits professionnels avaient été distribués par les associations, dont 12 500 par la seule ADIE, pour un montant de 35 M€. Les banques, sur le même exercice, ont distribué environ 10 000 crédits inférieurs à 25 k€ à la suite des garanties publiques ou des prêts d'honneur accordés par France Initiative ou NACRE. Le microcrédit personnel a quant à lui porté sur 4 000 opérations en 2008. Enfin, le FCS totalise des emplois de 48 M€, disposant d'une réserve de 10 M€ par rapport à ses ressources.

L'utilité sociale et économique de l'outil est cependant remarquable.

À elle seule, l'ADIE a créé environ 12 000 emplois en 2008. À cela s'ajoutent les 36 000 emplois créés ou maintenus grâce à l'action des autres réseaux d'accompagnement.

A trois ans, la pérennité des entreprises financées par ce biais est plus forte que celle de la moyenne des jeunes entreprises, ce qui s'explique essentiellement par l'implication des acteurs de terrain, la sélection rigoureuse des dossiers par les réseaux qui les présentent, et la systématisation de l'accompagnement des bénéficiaires. Le taux de performance est de 84 % pour les entreprises financées par France Initiative et de 80 % pour celles qui relèvent de France Active, contre environ 65 % pour les entreprises qui font l'objet de l'enquête nationale SINE. Le taux de pérennité des entreprises financées par l'ADIE est le même que celui qui est observé au plan national pour les entreprises créées par les titulaires de *minima* sociaux, mais les clients de l'ADIE n'auraient jamais pu obtenir de crédit par un autre biais, ce qui fait toute la différence.

Enfin, les publics visés sont les plus défavorisés de tous : à titre d'exemple, 77 % des clients de l'ADIE ont un niveau scolaire inférieur au baccalauréat, 5 % d'entre eux sont illettrés ; 43 % sont par ailleurs titulaires des *minima* sociaux.

Sur le plan économique et social, ces résultats seraient déjà remarquables.

Les calculs effectués par la mission ont pu en outre montrer que, même en s'en tenant à une approche strictement budgétaire, les coûts pris en charge par la collectivité pour susciter ces créations d'emplois étaient, dans presque toute les hypothèses, inférieurs au maintien des personnes concernées dans le statut de demandeurs d'emploi bénéficiaires de *minima* sociaux. Le « bénéfice » moyen pour les finances publiques peut être estimé à 2 500 € par dossier sur 3 ans, soit au minimum 25 M€ par an.

## 2. PROPOSITIONS

La demande de microcrédits va s'accroître. La mission estime à 100 000 demandes annuelles le « marché » potentiel de l'activité pour les publics les plus précaires. Ce chiffre est une estimation déduite de plusieurs sources, et qui rencontre la croissance très rapide du nombre de microcrédits alloués durant ces deux dernières années.

- ♦ La mission propose une définition du microcrédit ; celle ci doit permettre la mise au point d'indicateurs d'activité et d'outils d'évaluation.

Des très nombreux entretiens menés, la mission conclut qu'il peut y avoir consensus sur une définition du microcrédit professionnel sur la base suivante : il s'agit d'un crédit à titre onéreux (ce qui exclut les prêts d'honneur et les avances sur salaires), s'adressant à des publics en difficulté (titulaires de *minima* sociaux ou chômeurs) ou ayant pour finalité la création de très petites entreprises de moins de 3 salariés, d'un montant unitaire inférieur à 25 000 €, et assorti obligatoirement d'un dispositif d'accompagnement.

Cette définition est censée s'appliquer à tous les acteurs financiers, y compris les banques. La mission ne propose pas, à cet égard, que l'on relève le plafond de 10 000 € imposé au montant unitaire des crédits accordés par les associations, pour des raisons de prudence, et parce qu'il ne convient pas de désengager les banques du segment intermédiaire du financement des très petites entreprises (entre 10 000 € et 25 000 €, voire en deçà).

Si cette base de travail était agréée, tous les acteurs devraient pouvoir établir un fichier cohérent où pourrait se constater en lecture directe le développement de l'activité au niveau national (nombre de crédits accordés, montants alloués, capital restant dû, nombre d'emplois concernés, publics, taux, durée). Ce dispositif statistique existe pour le microcrédit personnel, sous la responsabilité de la CDC ; il n'y a aucune raison de ne pas l'étendre au microcrédit professionnel.

Il serait nécessaire que, parallèlement à cet effort de clarification, les organismes concernés adoptent des protocoles communs d'évaluation de leur activité : calcul de la sinistralité par cohorte annuelle, recensement des entreprises et des emplois créés, détermination de leur pérennité, bancarisation ultérieure des demandeurs. Des audits externes pourraient avantageusement être sollicités à l'avenir sur ces divers points.

- ♦ La définition du « microcrédit personnel » ne doit pas se centrer sur les objets financés mais sur le reste à vivre.

Dans ce domaine, où le risque est d'ailleurs limité par les faibles montants unitaires des prêts (inférieurs à 3 000 €), l'activité est très précisément suivie par la CDC. La mission propose cependant que les réseaux accompagnants et les organismes habilités veillent à ce que le crédit alloué améliore effectivement le reste à vivre, pour éviter tout surendettement. Il convient naturellement que l'allocation d'un crédit n'ait pas pour objet l'évitement d'une procédure de surendettement, ou le rééchelonnement de crédits préexistants, ce qui n'irait que dans l'intérêt des créanciers.

- ♦ La lisibilité des dispositifs d'accompagnement et de garantie doit être améliorée pour le bénéficiaire ; il serait en outre pertinent d'assouplir quelque peu les règles concernant les garanties.

En matière d'accompagnement, la mission confirme qu'il est nécessaire de le favoriser au maximum, le taux d'échec des entreprises accompagnées étant très nettement inférieur à celui des entreprises qui ne le sont pas. Elle propose parallèlement une structuration de l'offre qui permette au bénéficiaire des prestations de disposer d'un référent, alors que la situation actuelle l'amène souvent à aller de réseau en réseau selon la phase où il en est de son projet. Accessoirement, la mission recommande de réexaminer à l'usage les très nombreux agréments donnés à des entreprises d'accompagnement dans le cadre de la mise en place de NACRE, et de susciter des partenariats entre elles pour qu'elles puissent assumer la prise en charge, seules ou de concert, de la totalité des phases du développement de l'entreprise.

S'agissant des fonds de garantie, la mission a été frappée par l'extrême complexité du système, par l'imparfaite connaissance qu'en avait l'État et la CDC, pourtant organisatrice de leur comité d'orientation (COSEF), et par la rigueur probablement excessive de leurs règles prudentielles. Elle recommande un assouplissement des règles prudentielles appliquées, notamment du ratio prêt/garantie, ainsi qu'une simplification de l'organisation des fonds.

- Il serait enfin utile de rechercher une meilleure implication des banques, ce qui serait du reste leur intérêt à moyen terme.

Les banques font très peu de microcrédit proprement dit : elles connaissent mal les réseaux accompagnants et les bénéficiaires potentiels de ce type de crédits ne constituent pas leur clientèle habituelle.

Face à l'accroissement prévisible de la demande, il est pourtant naturel qu'elles prennent leur part de son traitement, ce qui entre d'ailleurs dans leur objectif général de bancarisation de la population. On a vu que certaines d'entre elles avaient pris des initiatives en créant des associations « filiales » (CRÉASOL) ; d'autres entretiennent des partenariats avec des associations spécialisées ; elles peuvent déjà consentir des prêts demandés au travers des fonds de garantie ou déclenchés par des prêts d'honneur. Mais il s'agit souvent d'actions individuelles, assumées pour des raisons d'image ou de tradition, et qui n'engagent pas le secteur. Pourtant, la mission a montré que l'équilibre économique de cette activité est possible sous certaines conditions.

Dans ce contexte, la mission estime qu'il est nécessaire de s'appuyer sur la définition proposée du microcrédit pour demander aux banques, comme à l'ensemble du secteur des associations spécialisées, des indicateurs d'activité sur ce segment de la population. Elles y seront naturellement conduites par la montée en puissance du dispositif NACRE et par l'accroissement du nombre de prêts d'honneur qui accompagnera la hausse de la demande. Mais pour aller plus loin, il convient qu'elles traitent également la demande des publics les plus défavorisés, soit directement, soit en prenant leur part, conventionnellement, des frais exposés par les associations spécialisées ; elles assureraient ultérieurement la bancarisation des publics concernés, ce qui rejoindrait alors leur intérêt de moyen terme.

La Commission bancaire paraît l'institution appropriée pour assurer la nécessaire supervision du dispositif, dont les données chiffrées devraient donc être transmises à la Banque de France.

## Analyses et points de vue.....

p. 50

- Le microcrédit s'impose aussi sur le territoire français  
Anne Rodier, *Site web Le Monde* ([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)), 29 mai 2012
- Le microcrédit, créateur d'emplois en France  
Stéphane Mahé, *Site web L'express* ([www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr)), 22 mars 2010
- Microcrédit, le coup de pouce pour répartir du bon pied  
Anne Vidalie, *Site web L'express* ([www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr)), 06 août 2009
- Le microcrédit sert-il à enrichir les pauvres... ou les riches ?  
Benoit Granger, *Site web Rue 89* ([www.rue89.com](http://www.rue89.com)), 11 septembre 2008
- Microcrédit, miracle ou désastre ?  
Esther Duflo, *Site web Le Monde* ([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)), 09 juin 2011
- En Inde, le microcrédit peut tourner à la tragédie  
Marie-France Calle, *Site web Le Figaro* ([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)), 06 avril 2011
- « Le microcrédit a été dévoyé »  
Entretien avec Muhammad Yunus, *Site web Libération* ([www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)), 05 mai 2011

# Le microcrédit s'impose aussi sur le territoire français

LE MONDE ECONOMIE | 29.05.2012 à 17h20 • Mis à jour le 29.05.2012 à 17h20

Par Anne Rodier

**Le Monde** éco&entreprise

Un agenda pour la croissance en Europe  
 La tablette PlayBook  
 Les équipements agricoles à la microfinance

Le tableau PlayBook  
 nombre libre tous jours  
 Touch screen HD  
 la tablette avec de 800  
 pixels par pouce

**+33%**

Les équipements agricoles à la microfinance

## Le pari fou de Renault dans l'électrique

Carlos Ghosn, le patron de Renault et Nissan, peut-il enrayer son déclin ? Il mise sur l'électrique pour enrayer le déclin, quand la plupart de ses concurrents s'orientent plus prudemment de parer par le type des moteurs hybrides.

DOSSIER PAGE 4-5



Carlos Ghosn, patron de Renault, se tient à côté de son concept car. Renault se concentre sur les véhicules électriques, de façon à faire passer le groupe à la référence de l'électrique.

100% EN LIGNE  
 100% EN LIGNE  
 100% EN LIGNE  
 100% EN LIGNE  
 100% EN LIGNE

### D'autres regards sur la dette

Les banques ont-elles encore le rôle de prêteur en dernier ressort ? La dette a-t-elle encore un rôle à jouer dans le financement de l'économie ? Les banques ont-elles encore le rôle de prêteur en dernier ressort ?

### Universités d'entreprise pour PME

Les universités d'entreprise ont-elles encore un rôle à jouer dans le financement de l'économie ? Les universités d'entreprise ont-elles encore un rôle à jouer dans le financement de l'économie ?



### EADS change de patron et d'ère

L'Admiral Thomas Enders en parle à la tête de sa nouvelle entreprise. Les avions de combat sont-ils encore rentables ? Les avions de combat sont-ils encore rentables ?

Une du "Monde Eco & entreprise" du mercredi 30 mai. Carlos Ghosn et le concept-car DeZir à Paris. | DR

Le think tank Convergences 2015 publie en exclusivité pour "Le Monde Eco & entreprise" sa troisième édition du baromètre de la microfinance, qui mesure l'essor des investissements en microfinance dans le monde, et en particulier du microcrédit en France .

Autoriser l'accès au crédit bancaire à ceux qui en sont généralement privés par manque de garanties financières, ou exclus par leur situation sociale, est le rôle premier du microcrédit, tel qu'il s'installe dans le paysage français.

Sa notoriété progresse régulièrement depuis trois ans : 84 % des Français en ont déjà entendu parler contre 71 % en 2010, et 34 % en ont une idée précise contre 22 % deux ans plus tôt, selon le sondage Ipsos/ Logica Business Consulting réalisé en mars 2012 auprès de 1 006 personnes de 16 ans et plus pour Convergences 2015.

### **19 297 SOCIÉTÉS CRÉÉES EN 2011**

L'approche qualitative du baromètre Convergences 2015, qui complète les données plus quantitatives recensées par la Banque de France et la Caisse des dépôts et consignations, révèle que le premier usage du microcrédit en France est l'emploi ou la création d'activité.

Plus de 85 % des microcrédits accordés en 2011 en France sont "professionnels", autrement dit destinés à la création, à la reprise ou au développement d'une entreprise. Les trois principaux acteurs du microcrédit en France - l'ADIE, France Active et France Initiative qui ont transmis leurs statistiques à Convergences - ont ainsi permis la création de 19 297 entreprises en 2011. Historiquement, le taux de pérennité de ces entreprises au bout de trois ans est de 75 %, contre 66 % en moyenne nationale.

Les secteurs les plus concernés sont celui du commerce et de la réparation (38%), et celui des services aux entreprises et aux particuliers (27 %). Le microcrédit professionnel a permis de créer 43 628 emplois en 2011.

Quant aux microcrédits dits "personnels", ils étaient destinés pour 88 % d'entre eux à l'"emploi ou la mobilité ," indique Convergences, à savoir au financement de permis de conduire ou de formation au métier, par exemple.

### **LA CRISE PARTICIPE À L'ESSOR DU MICROCRÉDIT**

La crise participe à l'essor du microcrédit en France. *"Les banques ont changé de comportement et nous renvoient de plus en plus de porteurs de projets"*, indiquait Christian Sautter , président de France Active, le 14 mars, lors de sa conférence de presse annuelle.

*"Avant de créer une entreprise, les porteurs de projets créent leur propre emploi"*, précisait David Sues , directeur du fonds Nord-Pas-de-Calais, un des quarante fonds territoriaux de France Active.

Le rôle de ces organismes consiste en amont à assurer la solidité des business plans et à faciliter l'accès aux banques. Le montant moyen des microcrédits professionnels varie de 3 000

à plus de 25 000 euros.

Quelque 65 % des bénéficiaires de microcrédits professionnels sont des chômeurs et 18 % des travailleurs indépendants. La majorité ont moins de 40 ans, à l'instar de Naïma Benchergui et Younès Aït Ziane qui, en 2009, ont créé leur société FAB Ambulances en Seine-Saint-Denis grâce à un crédit France Active et à la garantie financière de France Initiative. *"Nous avons recruté cinq ambulanciers et pris de nouveaux crédits pour renforcer l'équipement"*, se félicite M. Aït Ziane. Le microcrédit professionnel est en France un tremplin vers l'emploi.

Anne Rodier

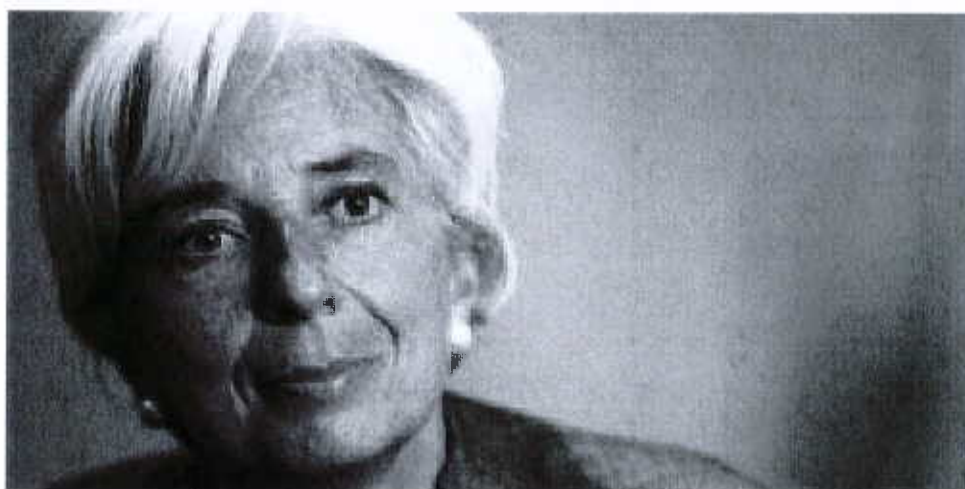
**L'EXPRESS**.fr

TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

## Le microcrédit, créateur d'emplois en France

Par L'EXPRESS.fr et , publié le 22/03/2010 à 14:19

### Christine Lagarde vient d'annoncer une série de mesures pour faciliter l'accès aux microcrédits.



La ministre de l'Economie, Christine Lagarde, vient d'annoncer une série de mesures en faveur du microcrédit.

REUTERS/Stephane Mahe

Sur fond de flambée du chômage, la France entend développer le microcrédit, considéré comme un levier pour la création d'entreprise et la réinsertion, en associant davantage les banques et les particuliers à son financement.

La ministre de l'Economie, Christine Lagarde, vient d'annoncer une série de mesures en faveur de ce type de crédits, qui doivent être ajoutées au projet de loi sur le crédit à la consommation, débattu mercredi à l'Assemblée.

Ces prêts s'adressent aux exclus du système bancaire ou à des publics en difficulté comme les chômeurs, qui se voient prêter des sommes inférieures à 25 000 euros, leur permettant de sortir du chômage en créant une entreprise.

Le microcrédit a créé 48 000 emplois en 2008

Selon un récent rapport de l'Inspection générale des finances, 48000 emplois ont ainsi été créés ou maintenus en France en 2008 grâce à ces crédits.

"Le contexte économique et la création d'entreprises comme voie d'insertion vont alimenter la demande" de microcrédit, prévoit ce rapport. Elle a déjà progressé de 64% entre 2006 et 2008 avec 13000 microcrédits professionnels distribués cette année-là, et le rapport s'attend désormais à 100 000 demandes annuelles par les publics les plus précaires.

Pour "doper" ces crédits, le gouvernement propose notamment de faciliter leur financement en permettant aux particuliers qui le souhaitent de prêter aux associations de microcrédit, via des plate-formes internet. "Aujourd'hui, un Français peut financer le microcrédit en Inde, mais pas en France", fait-on remarquer dans l'entourage de Christine Lagarde.

Parallèlement, les banques françaises, qui se sont engagées fin janvier à favoriser le microcrédit, devront désormais dresser un bilan de leur action, "pour permettre un suivi de leurs engagements", indique-t-on de même source.

Pour les principaux acteurs du microcrédit en France, ces mesures sont encourageantes: "nous ne voulons pas d'une banque des pauvres, mais bien d'une banque pour tous", souligne Christian Sautter, président de l'association France Active, qui permet à des "micro-entrepreneurs" d'accéder aux prêts bancaires en se portant garante. Pour lui, les banques ont toutes les raisons d'accompagner le mouvement: "pour des raisons éthiques" et "parce qu'on leur propose de bons clients".

Les entreprises de microcrédits, réponse à la crise

Les associations sélectionnent en effet de façon très rigoureuses les projets avant de les accepter. "Il faut faire très attention à ne pas conduire les personnes que l'on accompagne à des situations de surendettement", explique Maria Novak, présidente de l'Adie, association pionnière en France en matière de microcrédit. "Ce n'est pas parce que la demande est plus forte qu'il faut accorder davantage de prêts", ajoute-t-elle.

Selon elle, les mesures annoncées sont très positives mais il faut encore davantage mettre l'accent sur l'accompagnement des créateurs d'entreprise. "En cette période de crise, nous jouons un rôle très important dans le maintien et le développement de l'activité économique", insiste Bernard Brunhes, président de France Initiative, qui accorde des prêts d'honneur à taux zéro permettant de déclencher des prêts bancaires.

C'est grâce au microcrédit que Chantal et Alain Charbonnier ont ainsi évité le pire. Anciens débiteurs de tabac en Haute-Savoie, ils ont dû vendre l'an dernier leur commerce, beaucoup moins cher qu'ils ne l'avaient acheté, "pour éviter la liquidation".

L'Adie leur a consenti un prêt de 4.000 euros, que toutes les banques leur avait refusé, pour lancer un commerce ambulancier en Provence. "On démarre la semaine prochaine", indique Mme Charbonnier. "C'est une nouvelle vie qui commence".



TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

**solidarité**

## **Microcrédit, le coup de pouce pour repartir du bon pied**

Par Anne Vidalie, publié le 06/08/2009 à 10:21

**Grâce à des mini-prêts, les personnes touchées par la précarité peuvent financer un projet. Une façon de rebondir, à moindres frais, qui aujourd'hui tend à se développer.**

Après huit ans de galère, Christian Goyer, 49 ans, revit. Fondateur d'un laboratoire de biotechnologie marine puis cadre dirigeant, il a plongé en 2001 dans la dépression et le chômage.

Lentement, il relève la tête. Reprend des études. Décroche une maîtrise en énergies renouvelables. Relance ses recherches d'emploi. En septembre 2008, une entreprise bordelaise de pompes à chaleur lui propose un poste de thermicien conseil. Christian, qui vit en Charente-Maritime, doit trouver un nouvel appartement, avancer loyer et caution, refaire sa garde-robe. "Impossible avec mes 400 euros d'économie, se souvient-il. J'étais dans l'impasse."

Grâce à un microcrédit personnel de 3 000 euros, décroché par l'entremise du Secours catholique, Christian a pu s'installer en Gironde. Et rebondir, enfin.

Destinés aux "exclus bancaires", trop pauvres, trop précaires pour que les établissements de crédit leur fassent confiance, ces prêts se multiplient après un démarrage poussif. 457 seulement ont été accordés en 2005 et 2006, les deux premières années d'existence du Fonds de cohésion sociale (FCS), géré par la Caisse des dépôts, qui apporte sa garantie à hauteur de 50 %.

20 à 30 % des Français n'ont pas accès au crédit classique

Aujourd'hui, plus de 8 000 personnes, en France, ont obtenu un microcrédit. Sans compter les prêts non garantis par le FCS ni ceux qu'accordent les caisses d'allocations familiales. "La tendance est à l'accélération en 2009, confirme Paul Loridant, secrétaire général de l'Observatoire de la microfinance. On estime que de 20 à 30 % de la population n'a pas accès au crédit classique, faute de ressources stables ou suffisantes."

Comme Sophie M., 48 ans, 1 000 euros de revenus mensuels entre son emploi à temps partiel à La Poste et quelques ménages. "La banque m'a refusé un emprunt pour m'acheter

une voiture, explique-t-elle. J'étais folle de joie quand un microcrédit de 3 000 euros m'a été accordé !" Depuis quelques mois, les surendettés signataires d'un plan conventionnel de redressement y ont accès, eux aussi. Une aubaine pour Jean L., 55 ans, en invalidité depuis dix-sept ans. "La Banque de France a donné son feu vert au prêt de 3 000 euros dont nous avons besoin pour faire réparer la voiture et contribuer aux préparatifs du mariage de notre fils", se réjouit-il.

## **les banquiers ont un coeur**

Toutes les banques mutualistes, quelques crédits municipaux et même des organismes de crédit à la consommation se sont lancés dans le microcrédit. "Pour montrer que les banques peuvent jouer un rôle d'accélérateur de l'inclusion sociale", affirme René Didi, directeur du développement à la Fédération nationale des Caisses d'épargne, poids lourd de ce marché, avec 37 % des prêts octroyés. "Nos études, poursuit-il, montrent qu'une meilleure estime de soi et une cohésion familiale renforcée ont un effet positif sur le retour à l'emploi." En Languedoc-Roussillon, 15 % des bénéficiaires de microcrédit étaient en contrat à durée déterminée quand ils ont obtenu leur prêt.

Après l'avoir remboursé, ils étaient 45 %.

Ces miniprêts à taux modéré, parfois bonifiés par les collectivités locales, financent des projets personnels : passer le permis de conduire, acheter un véhicule ou payer des réparations (60 % des crédits accordés) ; meubler un logement ou acquitter une caution (15 %) ; financer une formation ou acheter un ordinateur (5 %) ; faire face à des frais dentaires ou optiques (2 %).

"L'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires", résume Didier Piard, directeur de l'action sociale à la Croix-Rouge. Et leur éviter de tomber dans le piège du crédit renouvelable et de ses taux usuriers.

Objectif : favoriser l'insertion des bénéficiaires

De Familles rurales à Emmaüs en passant par les Restos du coeur, le Secours catholique et les centres communaux d'action sociale, bénévoles des associations et travailleurs sociaux se trouvent au coeur du dispositif.

A eux d'éplucher le budget du demandeur, d'évaluer son projet et de l'aider à monter son dossier. A eux, aussi, de s'assurer qu'il pourra rembourser, mois après mois : 97 % des bénéficiaires paient rubis sur l'ongle. Ce type de microcrédit a ses détracteurs. Jacques Attali, président de PlaNet Finance et expert de la microfinance, y est opposé, "sauf s'il est lié au retour à l'emploi". "Il ne doit pas être un substitut à l'insuffisance des politiques sociales", tranche-t-il.

C'est aussi la crainte d'Alain Bernard, spécialiste du sujet au Secours catholique : "Le risque est d'autant plus grand que les caisses publiques sont vides... "

## Le microcrédit sert-il à enrichir les pauvres... ou les riches ?

**G**rosse colère<sup>[1]</sup> de Muhamad Yunus<sup>[2]</sup>, le fameux prix Nobel de la paix 2006, à propos des dérives de la microfinance et du microcrédit. Cet été, il participait à un sommet sur le sujet à Bali, et en a profité pour asséner quelques vérités simples<sup>[3]</sup>. Le microcrédit a été inventé pour sortir les pauvres des griffes des usuriers. Si les micro-prêteurs facturent des taux d'intérêt énormes, ils ne font pas partie de la famille.

Au passage il annonçait la création, avec Chuck Waterfield, l'un des experts les plus respectés dans le domaine, d'un site<sup>[4]</sup> consacré à ces fameux taux d'intérêt, pour « promouvoir la transparence des prix ». A vrai dire, il était temps.

Depuis 2005, année du prix Nobel de la paix pour Yunus, le paysage de la microfinance change à toute allure. De grandes banques, des grands fonds d'investissement se sont aperçus que la microfinance pouvait être un investissement très rentable, car, dans certains cas, on prête très cher aux pauvres; et les pauvres remboursent très bien (car ils ne peuvent pas faire autrement). D'où quelques abus sidérants.

### De l'ONG à la bourse

L'histoire qui provoque un débat violent dans l'univers de la microfinance est celle de Compartamos<sup>[5]</sup>. Cette ancienne ONG a développé des programmes au début des années 90 pour faire des microcrédits aux femmes pauvres de la banlieue de Mexico. Puis, « pour assurer son développement » comme le justifiaient ses dirigeants, s'est transformée en société commerciale en 2000. Puis, se développant très vite, elle a demandé un agrément pour devenir une banque. Ses dirigeants ont introduit la société en bourse à Mexico et à New York en avril 2007 : la rentabilité était telle que la demande excédait 13 fois

l'offre et qu'elle était valorisée près de 2 milliards de dollars par le marché.

### Des taux d'intérêts à plus de 100%

Aussitôt, les cadres dirigeants de l'institution de microfinance ont vendu les actions qu'ils avaient souscrit, faisant au passage une plus value de 300 pour 1 : ils vendaient 300 dollars en 2007 des actions qu'ils avaient achetées 1 dollar en 2000 ! Sidérant.

Aucune entreprise, même une start up ambitieuse, ne parvient aussi vite à une telle valorisation en bourse. Et ce qui est scandaleux c'est que cette rentabilité est directement liée à l'activité de Compartamos, qui a constamment prêté à plus de 100% de taux d'intérêt à des femmes pauvres et n'a jamais réajusté ses conditions alors que l'évolution de ses performances le lui permettait. Il n'y a au Mexique aucune loi limitant le niveau des taux d'intérêts.

Ce qui est doublement scandaleux c'est que les cadres dirigeants de l'entreprise ont vendu leurs parts, c'est-à-dire qu'ils ont sorti de la société des centaines de millions de dollars et l'ont donc appauvri en ne gérant son développement qu'en vue de leur profit personnel... Enfin, pour l'avenir, le plus inquiétant est qu'il n'y a pas eu unanimité pour condamner un tel comportement. Bien sûr, les « hyper libéraux » comme le Wall Street Journal se contentent de dire que « c'est le marché »<sup>[6]</sup> qui doit dicter les taux d'intérêt.

### Silence et gêne

Mais même dans l'univers de la microfinance, on sent depuis cet événement une sorte de gêne. De la part du CGAP<sup>[7]</sup> par exemple, qui regroupe les grands donateurs privés et publics, et qui n'a pas condamné clairement l'opération.

---

## Le microcrédit sert-il à enrichir les pauvres... ou les riches ?

---

Ainsi, la microfinance, dite « de marché », est entrée dans la dure contrainte de la rentabilité à tout prix, comme le dénonce une étude <sup>[8]</sup> de l'Organisation internationale du travail. Elle risque bien de profiter aux riches actionnaires du Nord, plutôt qu'aux pauvres clients du Sud.

### Liens

[1] [microcapital.org](http://microcapital.org) | MICROCAPITAL STORY: Nobel Laureate Muhammad Yunus Speaks Out Against For-Profit Microfinance from Asia-Pacific Microcredit Summit | <http://bit.ly/iCvo9F>

[2] [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org) | Muhammad Yunus - Wikipédia | <http://bit.ly/ibC3ms>

[3] [microcapital.org](http://microcapital.org) | MICROCAPITAL STORY: Nobel Laureate Muhammad Yunus Speaks Out Against For-Profit Microfinance from Asia-Pacific Microcredit Summit | <http://bit.ly/iCvo9F>

[4] [mftransparency.org](http://mftransparency.org) | Microfinance Interest Rate Data: Promoting Transparent Pricing : MicroFinance Transparency | <http://bit.ly/g48P26>

[5] [compartamos.com](http://compartamos.com) | CompartamosBanco | <http://bit.ly/jbQzkl>

[6] [online.wsj.com](http://online.wsj.com) | Markets for the Poor in Mexico - WSJ.com | <http://on.wsj.com/lCt5bG>

[7] [lamicrofinance.org](http://lamicrofinance.org) | Le Portail Microfinance : L'introduction en Bourse de Compartamos | <http://bit.ly/iVOAuV>

[8] [ilo.org](http://ilo.org) | <http://bit.ly/m6uGtE>

# Microcrédit, miracle ou désastre ?, par Esther Duflo

LE MONDE | 09.06.2011 à 14h59 • Mis à jour le 09.06.2011 à 14h59

Le microcrédit est, sans aucun doute, l'innovation qui a fait le plus parler d'elle dans la lutte contre la pauvreté. Il y a un peu plus de trente ans, Mohammed Yunus consentait ses premiers prêts à un groupe de femmes du Bangladesh. Il y a aujourd'hui plus de 150 millions de micro-emprunteurs à travers le monde. Le programme a essaimé jusqu'aux États-Unis et en France. La grande majorité de ces clients n'avaient auparavant aucun accès au crédit bancaire et étaient contraints d'avoir recours aux usuriers de village, qui pratiquent des taux faramineux (en Inde, les vendeurs de légumes qui empruntent à la journée paient jusqu'à 5 % par jour, et dans les villages, des taux de 20 % par mois ne sont pas rares).

Or, presque tous doivent bien, un jour ou l'autre, avoir recours au crédit : en effet, les pauvres vivent dangereusement... Ils sont très souvent à leur compte : au Pérou, 69 % des ménages urbains les plus pauvres ont leur propre entreprise. En Inde, au Pakistan, au Nicaragua, cette proportion se situe entre 47 % et 52 % (dans les pays de l'OCDE, la proportion d'entrepreneurs n'est que de 12 %). Dans les régions rurales, la part des ménages à leur compte est encore plus importante. Le moindre choc (une mauvaise récolte, une maladie, un vol...) les laisse extrêmement vulnérables. Les filets de sécurité auxquels nous sommes habitués, Sécurité sociale, retraite et même la possibilité de déposer le bilan, n'existent pas. Épargner est difficile et dangereux : les banques ne veulent pas gérer des petites sommes et les économies laissées sous le matelas disparaissent facilement.

C'est pourquoi rares sont les pauvres qui n'ont aucune dette. Au Pakistan, 93 % des ménages les plus pauvres sont endettés, souvent à la suite d'un choc, parfois pour financer leur activité ; au Rajasthan, ils sont plus de deux tiers et en Afrique du Sud, un tiers. Alors que ces ménages avaient auparavant forcément recours à l'usurier local ou au propriétaire terrien, ils ont aujourd'hui la possibilité d'emprunter à des institutions de microfinance. Les taux d'intérêt, bien qu'élevés si nous les comparons à ceux qui sont pratiqués dans les pays développés (de 20 % à plus de 100 % par an selon les pays), sont nettement plus faibles que ceux auxquels ils étaient habitués.

Cela représente une réussite importante, dans des pays où les services à l'intention des plus pauvres, privés ou publics, brillent par leur absence. Les essais des décennies antérieures pour distribuer des crédits subventionnés par l'intermédiaire des banques nationales se sont écroulés, sous le poids des non-remboursements et de la corruption. Les institutions de microcrédits sont dirigées par des entrepreneurs qui maîtrisent parfaitement la distribution d'un service de qualité à très grande échelle : par leur dynamisme et leur capacité d'innovation, ils ont réussi là où des tentatives bien mieux financées et soutenues par des gouvernements locaux ou étrangers avaient échoué.

Mais beaucoup voient dans le microcrédit bien plus qu'un simple instrument financier. Pour eux, le microcrédit devrait favoriser une transformation en profondeur de la vie des plus pauvres. Donner cet outil financier à des familles - et souvent à des femmes, ce qui est sans doute encore

plus important - leur assurerait non seulement un moyen de vivre mais une dignité, les conduirait à investir plus pour leur santé ou l'éducation et à réduire la discrimination contre les femmes et les petites filles. Certains sont allés jusqu'à suggérer qu'en accordant aux femmes l'accès à un capital, le microcrédit permettrait de lutter contre le sida ...

La vision du monde de Mohammed Yunus est profondément optimiste : selon lui, chacun de nous est un entrepreneur en puissance et la seule chose séparant une femme pauvre du Bangladesh d'un directeur d'entreprise serait l'accès au capital (et peut-être à un téléphone pour savoir où vendre ses produits !). La lutte contre la pauvreté n'a pas besoin de charité : il suffit de créer les bonnes opportunités que les pauvres sauront saisir pour faire croître leur entreprise et rembourser emprunts et intérêts. Ce message est très séduisant : il semble dévoiler les clefs d'une richesse humaine cachée qu'un produit financier bien fait débloquerait. Il rejoint les conclusions de l'économiste péruvien Hernando de Soto, pour qui la barrière fondamentale à la réussite des plus pauvres est l'absence de droits de propriété sur leur maison et leurs terrains, les empêchant de capitaliser sur leur richesse. Il trouve un écho important chez les sceptiques de l'aide et du rôle des gouvernements : la clé de la fin de la pauvreté reste le marché.

Cet enthousiasme n'est pas sans susciter des retours de bâton. Certains sont sceptiques, voire hostiles. Ils considèrent les banquiers du microcrédit comme de nouveaux usuriers qui exploitent l'incapacité des plus pauvres à résister à la tentation de l'emprunt ; ils soulignent que les taux d'intérêt, souvent présentés de manière obscure, restent très élevés par rapport à ce que paient les plus riches. Ces critiques attribuent même au microcrédit les suicides de paysans surendettés, soumis à une pression indue exercée par les agents de prêts. En effet, ceux-ci, rémunérés en fonction du nombre de clients et de leur taux de remboursement, sont incités à pousser à l'emprunt d'abord, et à forcer au remboursement par tous les moyens ensuite.

Ces derniers temps, cette vision négative a gagné du terrain : on la voit s'exprimer dans de nombreux blogs et articles de presse, qui vont jusqu'à accuser le microcrédit de ruiner les économies locales. Le fait que le microcrédit soit souvent présenté comme l'alternative aux programmes de redistribution traditionnels et les profits importants réalisés par certaines des institutions ne sont certainement pas étrangers à ces critiques.

Le microcrédit, miracle ou désastre ? Malheureusement, en dépit de l'importance du débat, il n'y avait pas jusqu'à récemment d'étude rigoureuse de part ou d'autre. Partisans et adversaires se battaient à coup d'anecdotes ou d'études difficiles à interpréter, parce qu'elles comparaient des pommes et des oranges (c'est-à-dire des emprunteurs et des non-emprunteurs). Chaque camp avait beau jeu de critiquer les données imparfaites des autres.

Mais cela est en train de changer grâce au courage et à la vision de certaines institutions particulièrement novatrices : Spandana en Inde, Al Amana au Maroc, First Macro Bank aux Philippines, Compartamos au Mexique ont permis à des chercheurs (dont j'ai eu la chance de faire partie) d'évaluer rigoureusement l'impact de leurs programmes dans le cadre d'expérimentations : des personnes similaires en tous points, mais dont certaines ont eu la possibilité d'emprunter et d'autres non, sont comparées. Nous avons aujourd'hui les résultats des évaluations réalisées aux Philippines et en Inde.

Ces deux programmes sont très différents. Aux Philippines, First Macro Bank propose des emprunts à des entreprises qui existent déjà, sur une base individuelle. En Inde, Spandana

remboursements sont tout aussi élevés dans les succursales traditionnelles que dans celles où les clientes sont seulement responsables de leur propre emprunt.

Le remboursement hebdomadaire et immédiat, autre pierre angulaire du microcrédit, a lui aussi ses limites. Au Bengale-Occidental, l'organisation Village Welfare Society a permis à certaines clientes de ne commencer à rembourser que quelques semaines après avoir perçu l'argent du prêt. Cela leur a permis de faire des investissements plus ambitieux et plus rentables : par exemple, celles qui voulaient se lancer dans la vente de vêtements ont acheté une machine à coudre plutôt qu'un stock de saris à revendre. Ce niveau de risque plus élevé a, bien sûr, conduit à plus d'échecs et donc à plus de non-remboursement.

Ainsi paradoxalement, le microcrédit, par ses règles actuelles, est plus adapté à financer des activités familiales qui vivent que de véritables entreprises créant des emplois. Mais le mouvement est en train de se renouveler : certaines institutions de microcrédit (dont Grameen Bank,) ont discrètement abandonné le prêt solidaire. Elles continuent à demander à leurs clientes de se rencontrer chaque semaine, ces réunions créant des liens sociaux forts, facilitant l'entraide en cas de crise. Mais elles ne sanctionnent plus une cliente lorsqu'un membre du groupe ne rembourse pas. Par ailleurs, des organismes comme Accion aident les institutions de microfinance à proposer à leurs meilleurs clients des produits individuels, adaptés au financement d'entreprises un peu plus importantes. D'autres groupes proposent des formations en comptabilité ou en gestion à leurs clients.

Mais le financement n'est pas la seule barrière à la croissance des micro-entreprises. Dans de nombreux cas, les clients de la microfinance sont entrepreneurs faute de mieux. A la suite de la crise asiatique par exemple, le nombre d'entreprises familiales a explosé en Thaïlande. Mais contrairement aux périodes antérieures, ces entreprises n'ont pas prospéré. Leurs propriétaires les ont abandonnées dès que la situation économique s'est améliorée et qu'ils ont pu retrouver un emploi salarié. Ces entrepreneurs forcés rêvent, pour eux et pour leurs enfants, d'un emploi stable, qui semble, lui, enclencher une vraie dynamique de transformation : sa sécurité permet d'investir dans la scolarisation des enfants, la santé ou une maison plus accueillante.

Cela ne remet bien évidemment pas en cause l'utilité du microcrédit, puisque ces emplois stables n'existent pas ou pas en assez grand nombre. Une activité, même modeste, constitue déjà un revenu essentiel. Toutefois la vision romantique d'un milliard d'entrepreneurs aux pieds nus est probablement une illusion. Savoir distinguer ceux de leurs clients qui ont réellement le goût du risque et de l'entreprise de ceux qui y sont contraints, et offrir à chacun des services adaptés est le nouveau défi de la microfinance. Parallèlement, le développement d'un vrai secteur salarial (industriel ou de service) doit rester une priorité pour une politique économique dans les pays pauvres.

**Esther Duflo** est économiste.

# En Inde, le microcrédit peut tourner à la tragédie

Par Marie-France Calle Mis à jour le 06/04/2011 à 11:25 | publié le 05/04/2011 à 11:25



Crédits photo : NOAH SEELAM/AFP

**Le microcrédit semblait être devenu la panacée pour des millions de pauvres mais sa réputation est en train de s'effondrer.**

*De notre correspondante à New Delhi.*

Naître, vivre et mourir avec des dettes jusqu'au cou. La malédiction des villageois indiens a été largement documentée. Elle ne date pas d'hier. Les pauvres sont familiers de ce cercle vicieux, surtout dans les campagnes. Ils empruntent pour essayer d'améliorer leur sort, qu'il s'agisse de tenter de nouvelles récoltes sur des sols ingrats, ou de monter un tout petit «business». Les premiers s'endettent pour acheter des semences et des engrais ; les seconds, des «sans-terres» pour la plupart, s'essaient à des commerces lilliputiens. D'autres ont des ambitions plus élevées: avec une machine à coudre, ils espèrent devenir tailleurs ; avec une moto, ils pourraient être livreurs, avec une voiture, faire taxi etc. Il y a des «success stories», bien sûr, mais aussi de dramatiques descentes aux enfers.

## Créanciers sans ménagement

«Dans les régions les plus pauvres, les gens qui ont recours au crédit sont sur le fil du rasoir. Il suffit de peu de chose pour que leur vie bascule: un accident, une maladie, une mauvaise mousson, un père de famille qui se met à boire...», confie Venkat Narayana, professeur d'économie à Warangal, dans l'Andra Pradesh (sud-est). Résultat, poursuit-il, «d'un seul coup, les gens ne peuvent plus rembourser. Ils prennent d'autres emprunts ailleurs pour payer les premiers. Et ils finissent par ne plus pouvoir rien rembourser. Les créanciers les traitent sans ménagement. Certains finissent par se suicider.» À l'automne dernier, plus de 54 personnes se sont donné la mort dans la région de Warangal. Toutes victimes du surendettement. «Il arrive qu'une même famille ait 12 emprunts sur le dos. Cela signifie qu'il faut rembourser tous les jours quelques centaines de roupies », dit-il.

«En Inde, avoir accès au crédit est crucial pour les habitants des zones rurales. Tout le problème, c'est de savoir par quels mécanismes ils peuvent y parvenir», relève le magazine *Down to Earth*. Mais alors que depuis les années 1980, le microcrédit semblait être devenu la panacée pour des millions d'aspirants emprunteurs exclus des réseaux bancaires traditionnels, sa réputation est en train de s'effondrer. Au point que certains analystes se demandent s'il survivra.

## Détourné de son objectif initial

Tout n'est pas bon à jeter. «En Inde, 120 millions de foyers n'ont pas accès aux banques et autres institutions de crédit. Résultat, ils se tournent vers le microcrédit. Les taux d'intérêt sont élevés (entre 24 et 35%), mais beaucoup moins que ceux des usuriers», relève un observateur étranger. Victime de son succès, le secteur a-t-il dérapé? S'il est critiqué aujourd'hui c'est que le microcrédit s'est détourné de son objectif initial. Souvent, il est devenu un crédit à la consommation, alors qu'il avait pour vocation d'encourager la productivité ; et puis les institutions de microfinance se sont «commercialisées», cherchant le profit au lieu de se concentrer sur l'aide.

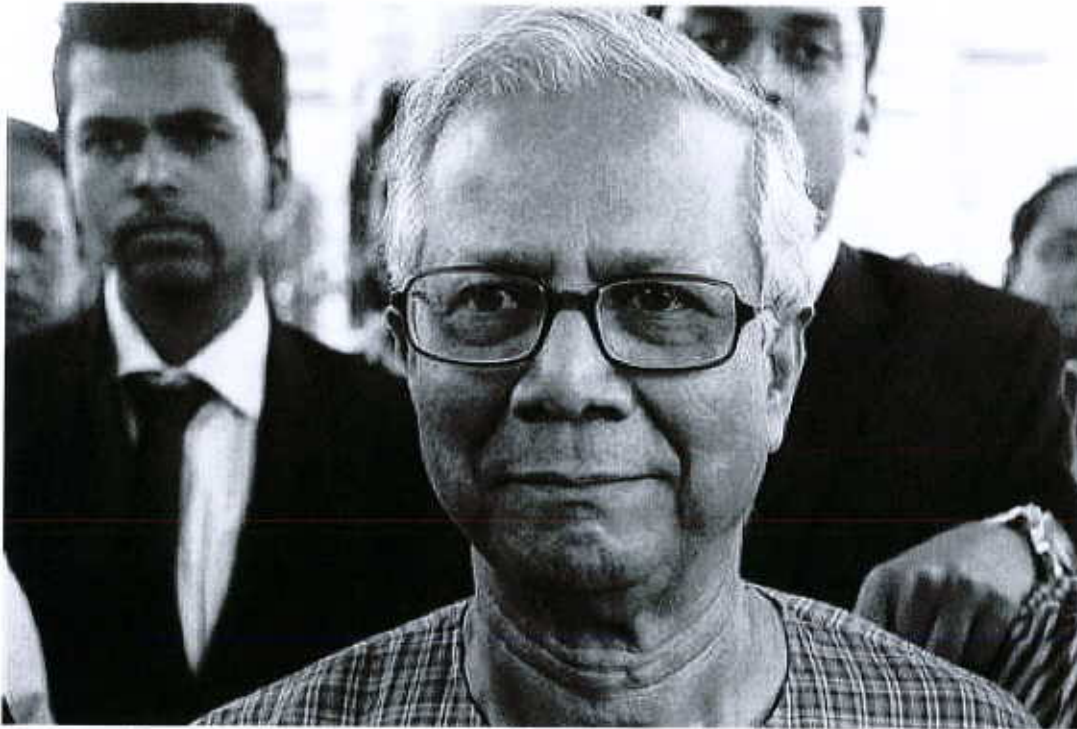
Un manque d'éthique incarné par l'introduction en Bourse de SKS Microfinance l'été dernier. Il faut «amener les pauvres vers les marchés financiers et les marchés financiers vers les pauvres», avaient lancé, le 28 juillet 2010, les responsables de cette institution. «Le but était surtout de lever 300 millions de dollars sur un marché très porteur», assène un observateur étranger.

Par  Marie-France Calle

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2011/04/05/04016-20110405ARTFIG00754-en-inde-le-microcredit-peut-tourner-a-la-tragedie.php>

## « Le microcrédit a été dévoyé »

5 mai 2011 à 00:00 (Mis à jour: 6 mai 2011 à 15:54)



Muhammad Yunus, le 7 mars 2011. (Andrew Biraj / Reuters)

### **Interview Muhammad Yunus, Nobel de la paix, défend son modèle économique qui doit rester à but non lucratif :**

Le Nobel de la paix ne protège pas des ennuis judiciaires. Muhammad Yunus, lauréat 2006 et «père» du microcrédit, en fait l'expérience. Le gouvernement du Bangladesh l'a évincé le 2 mars de la direction de la Grameen Bank, la banque des pauvres qu'il a pourtant fondée. Motif : à 70 ans, Yunus a dépassé la limite d'âge, fixée à 60 ans. Selon ses partisans, il s'agit d'un règlement de comptes : le Nobel est en conflit avec la Première ministre, Sheikh Hassina Wajed, pour avoir voulu créer son propre parti en 2007. En attendant le verdict de la Cour suprême du Bangladesh, qui doit tomber aujourd'hui ou demain, Yunus défend son dernier livre. Mais pas son cas personnel : *«Quoi que je dise, cela sera retourné contre moi.»*

**Vous êtes blanchi des soupçons de détournement d'argent, mais on reproche toujours à la Grameen Bank d'être un «énorme conglomérat»...**

La Grameen Bank ne possède aucune entreprise, ni au Bangladesh ni ailleurs. Elle n'a pas une seule action dans une autre entreprise. Comment peut-on être un conglomérat sans rien posséder ? Grameen Danone Foods et Grameen Veolia Water n'ont rien à voir avec la Grameen Bank. Même si elles utilisent le nom Grameen. Grameen Bank ne détient pas non plus Grameen Phone, le premier opérateur de téléphonie mobile du Bangladesh. Alors, on me reproche d'avoir créé des tas d'entreprises. On m'accuse d'avoir des milliards de dollars cachés. Mais n'ayant aucune action, comment pourrais-je faire de l'argent ? Mes détracteurs sont incapables d'imaginer pourquoi j'ai fait tout cela sans vouloir m'enrichir.

**Comment expliquez-vous les dérives du microcrédit, qui poussent des emprunteurs au suicide en Inde ?**

Le microcrédit n'est pas exempt de problèmes. Il y a souvent trop de prêts offerts par un trop grand nombre d'institutions dans un même village. Ça augmente le risque de surendettement. Mais le principal souci, c'est la financiarisation du microcrédit, qui devrait rester à but non lucratif : certains ont dévoyé le concept à leur profit. Une institution introduite en Bourse, comme en Inde ou au Mexique, ce n'est plus du microcrédit.

**Comment remédier à cela ?**

Avec la création, comme au Bangladesh, d'une autorité de régulation dans chaque pays. Il faut aussi plafonner les taux d'intérêts. En Inde, ils le sont désormais à 24%. Autre chose : partout, la loi ne concerne que les banques commerciales, celles pour les riches. Rien n'est prévu pour encadrer la création d'institutions de microcrédit. Le Pakistan a voté une telle loi il y a six ans. L'Ouganda aussi. Le Vietnam est très intéressé. L'Inde, où se situent les principales dérives, devrait le faire tôt ou tard. Même s'il y a beaucoup de structures honnêtes en Inde, les gens l'ont oublié. Je suis optimiste, le microcrédit n'est pas en danger. Les gens en ont besoin. Il faudra aussi veiller à encadrer le *social business*.

**Le business et le social, c'est compatible ?**

Oui, si la finalité du business n'est pas l'enrichissement personnel. Le modèle actuel veut qu'un investisseur exige une rentabilité d'au moins 20%. Dans le *social business*, cela n'a plus d'importance : la seule chose qui vous intéresse, c'est de résoudre un problème social. Le champ est vaste, de l'environnement à la santé en passant par le chômage. Aujourd'hui, quand une entreprise investit, elle crée des emplois. Pas dans le but d'employer, mais pour faire de l'argent. Dans le *social business*, l'homme devient la pièce centrale. Des emplois pour les aveugles, par exemple. Pourquoi pas téléopérateur dans un centre d'appels ? Le client se fiche de savoir s'il parle à un aveugle...

**Les multinationales ne s'en servent-elles pas pour lisser leur image ?**

Peut-être. Et alors ? Cela ne me gêne pas, tant que cela résout un problème. C'est moi qui me sers d'elles ! Le Bangladesh a un grave problème d'accès à l'eau. Si Veolia peut créer avec nous une entreprise à vocation sociale pour y remédier et s'ils le font bien, pourquoi ne pourraient-ils pas le dire ? Quand Danone s'est mis à produire des yaourts à très bas prix pour lutter contre la malnutrition, le *social business* a enfin commencé à intéresser tout le monde. Les entreprises évoluent. Elles réfléchissent à repenser l'ensemble de leurs activités de cette façon. Je les crois sincères.

**Le social business est loin d'avoir supplanté l'économie de marché...**

Ce n'est même pas une goutte d'eau. Mais, potentiellement, cela peut concerner l'océan économique mondial. Notre but ne doit pas être de faire de l'argent, mais d'être heureux. On sait bien que l'un ne conditionne pas l'autre. Il suffit de modifier notre façon de penser, d'imaginer. Ensuite, nous créerons le monde qui va avec.